

Région Île de France
PROJET DE BUDGET 2019

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

INVESTISSEMENT

Chapitre 902 - Enseignement

- 21 - Enseignement du premier degré
- 22 - Enseignement du second degré
- 28 - Autres services périscolaires et annexes

FONCTIONNEMENT

Chapitre 932 - Enseignement

- 22 - Enseignement du second degré
- 28 - Autres services périscolaires et annexes

ANNEXE 6

SOMMAIRE

LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2019	5
1^{ère} PARTIE : LES PROPOSITIONS POUR 2019	7
INVESTISSEMENT.....	8
FONCTIONNEMENT.....	23
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	36
2^{ème} PARTIE : BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2018	42
INVESTISSEMENT.....	43
FONCTIONNEMENT.....	59

LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2019

La gestion des lycées est une compétence majeure pour la Région. Le budget 2019 en faveur des 466 lycées publics, et des 205 lycées privés, reflète l'ambition que se donne la Région pour que chaque lycéen puisse étudier dans les meilleures conditions possibles, dans un environnement stimulant et moderne, et pour que le lycée contribue à la réussite des jeunes Franciliens.

Le budget d'investissement, porté en 2019 à **646,000 M€** en autorisations de programme et **536,000 M€** en crédits de paiement, en augmentation par rapport à 2018, montre l'engagement et la volonté de la Région de répondre aux défis de modernisation des lycées.

L'année 2019 sera tout d'abord consacrée à la poursuite du Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI), élaboré en concertation avec les académies et les collectivités locales franciliennes, et voté le 9 mars 2017. Ce PPI permet de répondre d'une part aux enjeux démographiques et au retard accumulé de construction de places nouvelles, et d'autre part aux obligations patrimoniales pour nombre de bâtiments vétustes.

Près de vingt opérations représentant un volume d'affaire de plus de **275,000 M€** seront achevées dans l'exercice.

Parmi les opérations déjà engagées en études, vingt opérations entreront en phase de travaux :

- cinq rénovations globales (dont les opérations de Ris-Orangis et de Villeneuve-le-Roi) ;
- 1 400 places nouvelles (notamment à Bois-Colombes et Ris-Orangis) ;
- huit opérations ciblées (notamment à Dammarie-les-Lys, Les Mureaux, Enghein).

Ce sera aussi l'année de démarrage du marché de partenariat pour deux lycées neufs à Pierrefitte et Palaiseau, et celle du lancement de l'accord-cadre de partenariat permettant de massifier les opérations de rénovation énergétique des lycées.

En études, près de 1 800 places nouvelles seront lancées (notamment Colombes, Livry Gargan et Sartrouville), ainsi que plusieurs rénovations globales.

L'année 2019 sera également l'année de la concrétisation du Plan Pluriannuel de Maintenance (PPM), qui s'appuie sur un diagnostic de la vétusté des lycées pour proposer une programmation pluriannuelle d'études et de travaux privilégiant les interventions relevant de la sécurité, de la sûreté et de l'hygiène. Ce sera l'année du basculement vers plus de maintenance préventive, à travers les accords-cadres centralisés et la baisse des subventions directes aux lycées, dans un but de sécurisation juridique des acteurs.

La politique de sécurisation des établissements publics comme privés, à leur demande, se poursuit et verra le déploiement de brigades régionales de sécurité, sous l'autorité du pôle lycées.

En outre, une attention particulière continue d'être apportée par la Région à l'accueil des élèves en situation de handicap.

Depuis la rentrée scolaire 2016, la maintenance informatique est assurée par la Région. Cette nouvelle compétence, transférée sans moyens correspondants, s'accompagne d'un projet régional de modernisation des infrastructures et des équipements. L'objectif régional est un raccordement au Très Haut Débit de tous les lycées d'ici 2020, avec une généralisation du wifi. Le développement des usages est soutenu par l'amélioration constante de l'espace numérique de travail (ENT) « monlycée.net » et l'aide à l'acquisition de ressources pédagogiques en ligne.

Enfin, la Région poursuit son effort de bien-être au travail dans les lycées, en investissant dans l'équipement en matière de chariots de lavage à imprégnation, à partir de 2019.

En fonctionnement, le budget de l'enseignement secondaire permettra de mettre en œuvre un projet éducatif régional, avec **296,756 M€** en autorisations d'engagement et **266,844 M€** en crédits de paiement.

La Région finance les dépenses courantes des lycées publics à travers la dotation globale de fonctionnement (DGFL) mais aussi celles des lycées privés à travers le forfait d'externat. Afin de répondre au mieux au fonctionnement quotidien des EPLE, l'évolution de la DGFL est faite en concertation avec les organisations syndicales. Elle intègre définitivement la politique de maîtrise de l'énergie, et offre une meilleure réponse aux difficultés ponctuelles des établissements.

L'amélioration des demi-pensions se poursuit par la généralisation du soutien à l'introduction des circuits courts et du bio, et la modernisation continue des équipements pour plus de sécurité et moins de gaspillage.

Pour favoriser la réussite des élèves, les communautés éducatives sont les mieux placées pour connaître la nature des actions à mener. C'est dans cet esprit d'autonomie et de simplification en synergie avec la DGFL, que les politiques éducatives seront rénovées et amplifiées en 2019. Elles seront confortées par le développement du numérique. Ces politiques éducatives seront mises en œuvre pour faire des lycées des lieux de toutes les réussites des élèves. L'action régionale portera sur la lutte contre le décrochage scolaire, l'orientation, la dé-radicalisation, la lutte contre toutes les formes d'addiction, mais aussi une plus grande ouverture au monde de l'entreprise ou de la culture.

L'orientation devrait y tenir une place majeure suite à la loi « Avenir professionnel », qui transfère aux régions de nouvelles responsabilités en matière d'information des lycéens, en lien avec la promotion du portail Oriane auprès des collégiens et lycéens.

S'agissant du soutien aux familles et de leur liberté de choix à inscrire leur enfant dans un établissement d'enseignement, quel qu'il soit, la Région versera par ailleurs des aides sociales aux lycéens du public comme du privé.

Enfin, l'année 2019 verra la montée en puissance d'opérations transversales en mode projet : accélération des campus pour valoriser l'enseignement professionnel et le lien avec les entreprises, ouverture des lycées à des programmes d'enseignement supérieur et sur des plages horaires permettant de renforcer l'appui à la réussite des élèves, tout en favorisant une plus large place aux familles et au tissu associatif et économique.

1ère PARTIE :

LES PROPOSITIONS POUR 2019

INVESTISSEMENT

PROJET DE BUDGET 2019
RÉPARTITION INDICATIVE DES AP ET DES CP POUR 2019

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Proposition BP 2019	BP 2018	Proposition BP 2019
	M €	M €	M €	M €
902 - Enseignement	507,500	646,000	503,000	536,000
21 - Enseignement du premier degré	4,500	3,500	1,600	1,600
Contrats d'aménagement régional - écoles du premier degré - actions territorialisées	4,500	3,500	1,600	1,600
<i>HP21-001</i>				
Contrats d'aménagement régional - écoles du premier degré - actions territorialisées	4,500	3,500	1,600	1,600
22 - Enseignement du second degré	501,795	624,295	497,126	514,145
222 - Lycées publics	443,429	567,179	409,353	450,140
Études générales lycées publics	9,000	9,500	7,000	9,500
<i>HP222-001</i>				
Etudes générales lycées publics	9,000	9,500	7,000	9,500
Acquisitions	0,100	0,100	0,100	0,100
<i>HP222-002</i>				
Acquisitions de terrains	0,050	0,050	0,050	0,050
Acquisitions d'immeubles	0,050	0,050	0,050	0,050
Construction des lycées neufs	60,512	180,428	80,000	74,730
<i>HP222-003</i>				
Construction des lycées neufs	60,512	180,428	80,000	74,730
Rénovation des lycées publics	231,960	211,442	197,918	220,950
<i>HP222-004</i>				
Rénovation des lycées publics	227,960	207,442	192,918	216,950
Bâtiments démontables	4,000	4,000	5,000	4,000
Grosses réparations dans les lycées publics	51,447	80,349	37,900	62,500
<i>HP222-005</i>				
Grosses réparations dans les lycées publics	51,447	80,349	37,900	62,500
Travaux de maintenance	33,000	23,000	33,000	23,000
<i>HP222-006</i>				
Travaux de maintenance réalisés par les lycées publics	31,000	21,000	31,000	21,000
Fonds d'urgence	2,000	2,000	2,000	2,000
Équipement des lycées publics	57,410	62,360	53,435	59,360
<i>HP222-008</i>				
Matériel pédagogique	22,500	28,000	24,000	25,000
Transport	0,360	0,360	0,435	0,360
Développement des TICE et des ENT	34,550	34,000	29,000	34,000

PROJET DE BUDGET 2019
RÉPARTITION INDICATIVE DES AP ET DES CP POUR 2019

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Proposition BP 2019	BP 2018	Proposition BP 2019
	M €	M €	M €	M €
223 - Lycées privés	4,000	6,000	4,768	5,000
Participation à la rénovation des lycées privés	4,000	6,000	4,600	5,000
<i>HP223-009</i> Participation à la rénovation des lycées privés	4,000	6,000	4,600	5,000
Participation à l'équipement des lycées privés			0,168	
<i>HP223-010</i> Participation à l'équipement des lycées privés			0,168	
224 - Participation à des cités mixtes	54,366	51,116	83,005	59,005
Rénovation des cités mixtes départementales	20,000	16,800	20,000	8,400
<i>HP224-011</i> Rénovation des cités mixtes départementales	20,000	16,800	20,000	8,400
Travaux de maintenance dans les cités mixtes départementales	0,300	0,300	2,870	1,000
<i>HP224-012</i> Travaux de maintenance dans les cités mixtes départementales	0,300	0,300	2,870	1,000
Équipement des cités mixtes départementales	0,240	0,240	0,100	0,100
<i>HP224-013</i> Équipement des cités mixtes départementales	0,240	0,240	0,100	0,100
Travaux de maintenance dans les cités mixtes régionales	8,500	7,000	8,500	7,000
<i>HP224-029</i> Travaux de maintenance dans les cités mixtes régionales - part lycées	5,900	4,800	5,900	4,800
Travaux de maintenance dans les cités mixtes régionales - part collège	2,400	2,000	2,400	2,000
Fonds d'urgence aux CMR	0,200	0,200	0,200	0,200
Equipement des cités mixtes régionales	5,040	5,040	4,850	5,040
<i>HP224-030</i> Matériel pédagogique	2,000	2,000	2,000	2,000
Transports	0,040	0,040	0,050	0,040
Etudes liées aux cités mixtes régionales	0,500	0,500	0,500	0,500
Développement des TICE et des ENT	2,500	2,500	2,300	2,500

PROJET DE BUDGET 2019
RÉPARTITION INDICATIVE DES AP ET DES CP POUR 2019

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Proposition BP 2019	BP 2018	Proposition BP 2019
	M €	M €	M €	M €
Grosses réparations dans les cités mixtes régionales <i>HP224-032</i>	13,515	15,015	14,885	14,215
Grosses réparations dans les cités mixtes régionales - part lycées	10,560	12,000	10,000	11,500
Grosses réparations dans les cités mixtes régionales - part collèges	2,940	3,000	2,400	2,700
Grosses réparations dans les cités mixtes régionales - parties communes			1,800	
Bâtiments démontables - part lycées	0,010	0,010	0,600	0,010
Bâtiments démontables - parties collèges	0,005	0,005	0,085	0,005
Etudes générales cités mixtes régionales <i>HP224-034</i>	0,550	0,500	1,800	0,500
Etudes générales cités mixtes régionales - part lycées	0,450	0,400	1,200	0,400
Etudes générales cités mixtes régionales - part collège	0,100	0,100	0,200	0,100
Etudes générales cités mixtes régionales - parties communes			0,400	
Rénovation des cités mixtes régionales <i>HP224-035</i>	6,221	6,221	30,000	22,750
Rénovation des cités mixtes régionales	6,221	6,221	30,000	22,750
28 - Autres services périscolaires et annexes	1,205	18,205	4,274	20,255
Installations sportives à l'usage des lycéens <i>HP28-001</i>			3,019	2,000
Installations sportives à l'usage des lycéens			3,019	2,000
Schéma des formations <i>HP28-005</i>	1,205	0,205	1,255	0,255
Logiciels et matériels didactiques	0,005	0,005	0,005	0,005
Budget participatif économie d'énergie lycées	0,200	0,200	0,250	0,250
Budget autonomie des lycées	1,000		1,000	
Manuels et ressources pédagogiques <i>HP28-010</i>		18,000		18,000
Manuels et ressources pédagogiques		18,000		18,000
TOTAL	507,500	646,000	503,000	536,000
HP	507,500	646,000	503,000	536,000

RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
CHAPITRE 902 - Enseignement	536,000
Sous fonction 21 - Enseignement du premier degré	1,600
204142 : Communes et EPCI - Bâtiments et installations	1,600
Sous fonction 22 - Enseignement du second degré	514,145
Code fonctionnel 222 - Lycées publics	450,140
2031 : Frais d'études	13,093
2033 : Frais d'insertion	0,075
204131 : Départements - Biens mobiliers, matériel et études	1,850
20421 : Pers. de droit privé - Biens mobiliers, matériel et études	0,150
2111 : Terrains nus	0,050
21312 : Bâtiments scolaires	0,050
21351 : Bâtiments publics	4,000
21572 : Matériel technique scolaire	1,795
21828 : Autres matériels de transport	0,360
21831 : Matériel informatique scolaire	32,145
21841 : Matériel de bureau et mobilier scolaires	5,925
2313 : Constructions	72,781
235 : Part investissement P.P.P.	11,930
236 : Avances versées aux EPLE sur immobilisations régionales	15,625
236.1 : Avances et acomptes versés aux EPLE sur immobilisations régi	23,000
236.2 : Avances versées aux EPLE sur immobilisations régionales	1,500
237 : Avances versées sur commandes d'immobilisations incorporelle	0,100
238 : Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	265,711
Code fonctionnel 223 - Lycées privés	5,000
20422 : Pers. de droit privé - Bâtiments et installations	5,000
Code fonctionnel 224 - Participation à des cités mixtes	59,005
2031 : Frais d'études	1,870
2033 : Frais d'insertion	0,003
21351 : Bâtiments publics	0,010
21572 : Matériel technique scolaire	0,213
21828 : Autres matériels de transport	0,040
21831 : Matériel informatique scolaire	2,523
21841 : Matériel de bureau et mobilier scolaires	0,733
2313 : Constructions	13,077
236 : Avances versées aux EPLE sur immobilisations régionales	1,101
236.1 : Avances et acomptes versés aux EPLE sur immobilisations régi	4,925

RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
237 : Avances versées sur commandes d'immobilisations incorporelle	0,080
238 : Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	29,550
4551 : Dépenses	4,880
Sous fonction 28 - Autres services périscolaires et annexes	20,255
204111 : Etat - Biens mobiliers, matériel et études	0,005
204112 : Etat - Bâtiments et installations	2,000
21831 : Matériel informatique scolaire	18,000
236.1 : Avances et acomptes versés aux EPLE sur immobilisations régi	0,250
TOTAL	536,000

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

902 - Enseignement

21 - Enseignement du premier degré

Programme : Contrats d'aménagement régional - écoles du premier degré - actions territorialisées

Action : Contrats d'aménagement régional - écoles du premier degré - actions territorialisées

Le nouveau dispositif contractuel de droit commun avec les collectivités, le Contrat d'aménagement régional (CAR), a été mis en œuvre au 1^{er} janvier 2018.

A vocation intégratrice, ce nouveau contrat, qui se substitue aux anciens Contrats régionaux territoriaux (CRT), porte l'enjeu de territorialisation de l'action régionale avec l'objectif d'être plus souple, rapide et efficace.

La Région entend ainsi soutenir les communes, EPCI et EPT dans leurs investissements locaux relevant de différentes politiques sectorielles, et ce de manière coordonnée.

Pour les projets relevant de l'Enseignement du premier degré, il est proposé d'inscrire au budget primitif une dotation globale de **3,500 M€** en autorisations de programme et de **1,600 M€** en crédits de paiement.

22 - Enseignement du second degré

222 - Lycées publics

Programme : Études générales lycées publics

Action : Etudes générales lycées publics

Les crédits consacrés aux études générales sont portés à **9,500 M€** en autorisations de programme et en crédits de paiement pour 2019.

Par le biais notamment de différents accords-cadres, ces crédits permettront de financer des études de programmation, des études techniques et des diagnostics, des études urbaines, d'ordonnancement et d'économie de la construction, nécessaires à la faisabilité des projets.

Programme : Acquisitions

Action : Acquisitions de terrains

Les crédits prévus pour 2019 à hauteur de **0,050 M€** en autorisations de programme et en crédits de paiement permettront la prise en charge des frais notariés des opérations foncières en cours.

Action : Acquisitions d'immeubles

Les crédits prévus pour 2019 à hauteur de **0,050 M€** en autorisations de programme et en crédits de paiement permettront la prise en charge des frais notariés des opérations foncières en cours.

Programme : Construction des lycées neufs

Action : Construction des lycées neufs

Ce programme est doté au global de **180,428 M€** en autorisations de programme et de **74,730 M€** en crédits de paiements.

Cette enveloppe permettra l'engagement de 13,200 M€ pour le lancement des études de deux opérations correspondant à un volume d'investissement de 75,000 M€ : construction d'un lycée neuf à Colombes (92), construction de 400 places nouvelles à Livry au lycée Henri Sellier (93).

Par ailleurs, elle permettra d'engager des travaux à hauteur de 67,955 M€ concernant notamment : la reconstruction d'un internat au lycée Uruguay France à Avon (77), la construction d'un internat de 100 places et la construction de 400 places nouvelles au lycée Albert Camus de Bois-Colombes (92).

Cette enveloppe inclut également 99,273 M€ en autorisations de programme et 11,930 M€ en crédits de paiement pour les travaux de construction des lycées de Palaiseau et Pierrefitte dans le cadre du marché de partenariat qui sera signé dans le courant du 1^{er} semestre 2019.

Ce programme est enfin doté de 62,800 M€ de crédits de paiement afin de financer en particulier :

- les travaux de construction d'un internat de 100 places au lycée François Arago de Villeneuve-Saint-Georges (94) ;
- les travaux d'extension et de restructuration des ateliers du lycée de l'aéronautique de Cerny (77) ;
- la construction d'un internat de 100 places au lycée Marcelin Berthelot à Pantin (93) ;
- la construction du lycée Emilie Brontë de Lognes (77) ;
- la construction d'un internat de 150 places au lycée de Chelles (77).

Programme : Rénovation des lycées publics

Action : Rénovation des lycées publics

Les crédits inscrits pour un total de **207,442 M€** d'autorisations de programme sur cette action seront utilisés :

- Pour le lancement de nouvelles opérations au titre du Programme Prévisionnel d'Investissement, avec un volume d'études de 38,000 M€ correspondant à un volume d'opérations de 216,000 M€, notamment la rénovation globale des lycées Pierre de Coubertin à Meaux (77), Georges Cormier et Jules Ferry à Coulommiers (77), Jean Jaurès à Chatenay-Malabry [92] et Evariste Galois à Sartrouville (78).

- Pour permettre l'engager des travaux, en particulier :
 - de rénovations globales notamment au lycée Georges Brassens à Villeneuve-le-roi (94), au lycée Joseph Cugnot à Neuilly-sur-Marne (93), au lycée Albert Camus à Bois-Colombes (92) et au lycée Marcel Cachin à Saint-Ouen (93) ;
 - la rénovation de l'internat au lycée Uruguay France à Avon (77) ;
 - le démarrage de la rénovation globale du lycée Pierre Mendes France à Ris-Orangis (91) ;
 - d'opérations ciblées dont la restructuration de la demi-pension du lycée Galilée à Cergy (95).
- Pour permettre la poursuite de l'engagement régional dans le cadre des opérations d'accessibilité (Adap) à hauteur de 6,000 M€.

La dotation en crédits de paiement pour 2019 s'établit à **216,950 M€**, en adéquation avec les besoins identifiés par les mandataires.

Une trentaine d'opérations, actuellement en phase travaux, font naître les principaux besoins en crédits de paiement, en particulier les opérations suivantes :

- lycée Joliot-Curie de Dammarie-les-lys (77) : Restructuration de la restauration et création de lieux de vie ;
- lycée Auguste Escoffier d'Eragny-sur-oise (95) : Rénovation simple portant sur le service de restauration ;
- lycée Jacques Feyder d'Epinay sur Seine (93) : Reconstruction globale et extension d'un internat ;
- lycée L'Essouriau aux Ulis : Conception Réalisation Exploitation / Rénovation thermique ;
- lycée Léonard de Vinci de Saint-Germain-en-Laye (78) : Reconstruction ;
- lycée Gabriel Péri de Champigny sur marne (94) : Restructuration d'ensemble et extension ;
- lycée au Kremlin-Bicêtre (94) : Restructuration globale et extension ;
- lycée Adolphe Chérioux de Vitry-sur-Seine (94) : Restructuration globale avec extension ;
- lycée Voillaume d'Aulnay-sous-bois (93) : Rénovation globale du lycée ;
- lycée de Bezons(95) : Restructuration globale du lycée ;
- la poursuite des opérations d'accessibilité.

En outre, ces crédits permettront de financer le remplacement d'une partie des installations de chauffage dans le cadre du marché d'exploitation **P2P3PFI**.

Action : Bâtiments démontables

La dotation prévue pour 2019 sur cette action s'élève à **4,000 M€** en autorisations de programme et en crédits de paiement. Elle permet de répondre à l'évolution démographique ou pédagogique de certains lycées publics.

Programme : Grosses réparations dans les lycées publics

Action : Grosses réparations dans les lycées publics

L'enveloppe destinée aux grosses réparations s'élève au total à **80,349 M€** en autorisations de programme et à **62,500 M€** en crédits de paiement.

65,447 M€ d'AP seront destinés à couvrir l'ensemble des opérations de gros entretien réalisées en maîtrise d'ouvrage régionale, soit pour des travaux programmés annuellement, soit pour des travaux

urgents non programmés, réalisés notamment dans le cadre des marchés à bons de commande notamment.

Le plan pluriannuel de maintenance (PPM) qui s'appuie sur un diagnostic de la vétusté des lycées, privilégie les interventions relevant de la sécurité et de l'hygiène. Il se décline en actions permettant d'identifier la localisation des travaux à réaliser dans les lycées publics.

Cette enveloppe inclut la mesure nouvelle concernant des adaptations des centres de documentation et d'information (CDI) innovants. Ce projet consiste à travailler sur un nouveau concept de CDI numérique, ouvert, évolutif, en lien avec le monde de l'entreprise. Ce concept devra pouvoir être décliné de manière concrète avec l'accélération de la rénovation des CDI en les transformant en véritable "Hub" de l'orientation en lien avec la réforme du lycée dès 2019. Cette mesure est dotée de 4,000 M€ en autorisations de programme et de 2,500 M€ en crédits de paiement.

Cette action permettra d'envisager la poursuite des travaux de câblage pour atteindre l'objectif fixé de lycées 100 % numérique en 2020.

Dans le cadre de l'exécution du marché de partenariat 14,902 M€ sont programmés en autorisations de programme au titre du Gros Entretien Renouvellement (GER) pour les deux lycées de Pierrefitte et de Palaiseau.

Les crédits de paiements dédiés ne seront mobilisés qu'à l'issue de la livraison en 2019.

Programme : Travaux de maintenance

Action : Travaux de maintenance réalisés par les lycées publics

L'investissement régional au titre des travaux de maintenance s'élève pour 2019 à **21,000 M€** en autorisations de programme et en crédits de paiement.

Cette enveloppe permet également de répondre aux demandes relatives à l'aménagement et à la sécurisation des abords des lycées ainsi qu'aux travaux rendus indispensables par l'ouverture de nouvelles formations au sein des lycées, dites « mesures de rentrée ».

Action : Fonds d'urgence

Ce fonds permet de répondre aux besoins ponctuels et urgents des lycées en matière de travaux ou de travaux liés à l'installation d'équipements, afin d'éviter tout dysfonctionnement de l'établissement. Une dotation de **2,000 M€** en autorisations de programme et en crédits de paiement est prévue pour 2019.

Programme : Équipement des lycées publics

Action : Matériel pédagogique

La dotation d'un montant de **28,000 M€** d'autorisations de programme et de **25,000 M€** de crédits de paiement permettra :

- De répondre à des demandes spécifiques d'équipement des établissements dans le cadre :
 - de la rénovation de lycées ;
 - d'un projet d'ouverture de formation et/ou de montée pédagogique coordonnés avec les rectorats (appelées mesures de rentrée) ;
 - de demandes formulées par les lycées au titre des priorités (équipements pédagogiques, mobilier administratif, d'internat, de restauration, matériels d'entretien...), ou d'équipement professionnel spécifique des lycées (aménagement d'ateliers, de plateformes pédagogiques,...) ;
 - de politiques régionales telles le soutien à la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire, aux lycées accueillant des élèves en situation de handicap.
- D'accompagner les réformes des filières engagées par l'État par l'acquisition d'équipements nécessaires suite à l'évolution des guides d'équipement.

Les équipements seront achetés dans le cadre des marchés régionaux ou par les lycées eux-mêmes

avec les subventions qui leur seront attribuées.

Une mesure nouvelle est par ailleurs proposée pour financer une politique de modernisation des techniques de nettoyage. Elle sera lancée en 2019 dans les lycées afin que les 5 192 agents d'entretien général concernés puissent se voir dotés d'équipements améliorant la qualité du service rendu et réduisant la pénibilité du travail. Une phase d'expérimentation a déjà été mise en œuvre avec 272 agents déjà équipés dans les lycées expérimentateurs. Il s'agit de déployer des charriots de nettoyage « imprégnation » et « pré-imprégnation » sur une période de quatre ans. A ce titre il est prévu une autorisation de programme de 4,500 M€ et un volume de crédits de paiement d'investissement de 1,500 M€.

Action : Transport

L'enveloppe de **0,360 M€** en autorisations de programme et en crédits de paiement permettra de doter les lycées franciliens en véhicules de service achetés dans le cadre des marchés publics régionaux. Il s'agit de fourgonnettes tôlées ou vitrées, de fourgons et de minibus de neuf places.

Action : Développement des TICE et des ENT

La dotation prévue pour cette action est de **34,000 M€** en autorisations de programme et en crédits de paiement. Ce budget permettra de poursuivre la mise en place de nouveaux outils pédagogiques dans les établissements promouvant plus de mobilité en classe et dans divers lieux clefs de l'établissement (Hall, CDI, Foyer,...) à travers :

- plus d'équipements de mobilité en remplacement progressif des PC fixes, avec des ordinateurs portables, des tablettes, des PC hybrides ;
- l'installation dans 100 % des salles de classes d'ici deux ans, de matériels de visualisation collective (écrans tactiles et vidéoprojecteurs) ;
- le renouvellement progressif des réseaux informatiques permettant de déployer le WIFI d'ici deux ans (40 % de fonds FEDER) ;
- les évolutions de Monlycée.net, en ajoutant de nombreux nouveaux services soutenant l'adoption des lycées. L'objectif de la rentrée 2019 est de 100 % des lycées connectés à Monlycée.net.

223 - Lycées privés

Programme : Participation à la rénovation des lycées privés

Action : Participation à la rénovation des lycées privés

Cette action est dotée en 2019 de **6,000 M€** en autorisations de programme.

Une dotation en crédits de paiement est prévue à hauteur de **5,000 M€** pour permettre le versement des participations.

Programme : Participation à l'équipement des lycées privés

224 - Participation à des cités mixtes

Programme : Rénovation des cités mixtes départementales

Action : Rénovation des cités mixtes départementales

Cette action est dotée de **16,800 M€** en autorisations de programme pour contribuer notamment aux travaux de rénovation de la cité mixte du lycée de Buc (78) gérée par le département des Yvelines.

En crédits de paiement, **8,400 M€** sont également prévus.

Programme : Travaux de maintenance dans les cités mixtes départementales

Action : Travaux de maintenance dans les cités mixtes départementales

Une dotation de **0,300 M€** en autorisations de programme et de **1,000 M€** en crédits de paiement est inscrite sur cette action pour 2019.

Programme : Équipement des cités mixtes départementales

Action : Equipement des cités mixtes départementales

Une dotation de **0,240 M€** en autorisations de programme et de **0,100 M€** en crédits de paiements est prévue afin d'attribuer les dotations d'équipement aux lycées qui demeurent sous gestion départementale.

Programme : Travaux de maintenance dans les cités mixtes régionales

De même que pour les cités mixtes départementales, des programmes de travaux annuels sont élaborés en concertation avec les départements pour les cités mixtes régionales et financés en fonction des budgets dont ils disposent. Les départements financent la part des travaux engagés sur les parties collèges et au prorata des effectifs sur les parties communes.

Il est proposé d'inscrire une enveloppe de **7,000 M€** d'autorisations de programme et de crédits de paiement pour les travaux de maintenance à réaliser dans les cités mixtes régionales.

Ceux-ci se décomposent par actions de la façon suivante :

Action : Travaux de maintenance dans les cités mixtes régionales - part lycées

4,800 M€ sont prévus en autorisations de programme et en crédits de paiement au titre de cette action.

Action : Travaux de maintenance dans les cités mixtes régionales - part collège

2,000 M€ sont prévus sur 2019 en autorisations de programme et en crédits de paiement au titre de cette action.

Action : Fonds d'urgence aux CMR

Au même titre que le fonds d'urgence pour les EPLE, une enveloppe de **0,200 M€** d'autorisations de programme et de crédits de paiement est prévue pour les cités mixtes régionales sur cette action.

Programme : Equipement des cités mixtes régionales

Action : Matériel pédagogique

Cette action est dotée de **2,000 M€** en autorisations de programme et en crédits de paiement pour 2019.

Action : Transports

Cette action est dotée de **0,040 M€** en autorisations de programme et en crédits de paiement.

Action : Etudes liées aux cités mixtes régionales

Cette action est dotée de **0,500 M€** en autorisations de programme et en crédits de paiement pour 2019.

Action : Développement des TICE et des ENT

Cette action est dotée de **2,500 M€** en autorisations de programme et en crédits de paiement pour 2019. Ce programme permet de mettre en œuvre les politiques d'équipement, de manière identique à celles des lycées publics.

Programme : Grosses réparations dans les cités mixtes régionales

Ce programme est doté de **15,015 M€** en autorisations de programme et de **14,215 M€** en crédits de paiement. Il permet de réaliser des opérations de maintenance, soit en maîtrise d'ouvrage régionale pour les travaux programmés avec les départements, soit dans le cadre des marchés à bons de commande notamment.

Au titre du plan pluriannuel de maintenance sur les cités mixtes régionales, une priorité sera accordée aux travaux relatifs à la sécurité et à l'hygiène. Il se décline en actions permettant d'identifier la localisation des travaux à réaliser dans les cités mixtes.

Action : Grosses réparations dans les cités mixtes régionales - part lycées

Une dotation de **12,000 M€** en autorisations de programme et de **11,500 M€** en crédits de paiement est prévue en 2019 au titre de cette action.

Action : Grosses réparations dans les cités mixtes régionales - part collèges

Une dotation de **3,000 M€** en autorisations de programme et de **2,700 M€** en crédits de paiement est prévue au titre de cette action.

Action : Bâtiments démontables - part lycées

0,010 M€ sont inscrits en autorisations de programme en 2019.

En crédits de paiement, **0,010 M€** sont également prévus afin d'exécuter les marchés en cours.

Action : Bâtiments démontables - parties collèges

Cette action est dotée de **0,005 M€** en autorisation de programme et en crédits de paiement pour 2019.

Programme : Etudes générales cités mixtes régionales

Les trois actions de ce programme permettent de suivre les remboursements attendus des départements pour la partie des études concernant les collèges et les parties communes des cités scolaires. Une enveloppe de **0,500 M€** en autorisations de programme et en crédits de paiement est prévue en 2019.

Programme : Rénovation des cités mixtes régionales

Action : Rénovation des cités mixtes régionales

Cette action est dotée de **6,221 M€** en autorisations de programme pour permettre le lancement des travaux pour l'opération de rénovation des espaces sportifs de la cité scolaire Michelet de Vanves (92).

22,750 M€ sont prévus en crédits de paiement sur 2019 afin de financer notamment :

- les travaux des restructurations des lycées Montaigne à Paris 6^{ème} et de Gabriel Fauré à Paris 13^{ème} ;
- les travaux liés à la restructuration ciblée du pole sciences et la réparation de la cour d'honneur à Marie Curie de Sceaux (92) ;
- la recomposition des espaces sportifs extérieurs pour la CMR Michelet de Vanves (92) ;
- la poursuite des opérations simples d'accessibilité.

En outre, ces crédits permettront de financer le remplacement d'une partie des installations de chauffage dans le cadre du marché d'exploitation **P2P3PFI**.

28 - Autres services périscolaires et annexes

Programme : Installations sportives à l'usage des lycéens

Action : Installations sportives à l'usage des lycéens

Une dotation de **2,000 M€** est prévue en crédits de paiement pour permettre le versement en 2019 des acomptes demandés par les collectivités locales au titre des subventions allouées sur les années antérieures.

Programme : Schéma des formations

Action : Logiciels et matériels didactiques

Une dotation de **0,005 M€** en autorisations de programme et en crédits de paiement est prévue pour financer la refonte en profondeur de l'application informatique partagée avec les rectorats pour mener à bien les mesures de rentrée.

Action : Budget participatif économie d'énergie lycées

L'action est dotée de **0,200 M€** en autorisations de programme et de **0,250 M€** en crédits de paiement pour poursuivre la démarche « Lycées écoresponsables », avec une cinquantaine de lycées engagés chaque année.

Programme : Manuels et ressources pédagogiques

Action : Manuels et ressources pédagogiques

Une dotation de **18,000 M€** est prévue en autorisations de programme et en crédits de paiement pour les manuels et les ressources pédagogiques.

FONCTIONNEMENT

PROJET DE BUDGET 2019
RÉPARTITION INDICATIVE DES AE ET DES CP POUR 2019

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Proposition BP 2019	BP 2018	Proposition BP 2019
	M €	M €	M €	M €
932 - Enseignement	271,947	296,756	275,300	266,844
22 - Enseignement du second degré	226,041	259,652	229,394	231,740
222 - Lycées publics	139,007	172,507	142,360	144,595
Participation aux charges de fonctionnement des lycées publics	136,907	138,795	140,260	140,795
<i>HP222-017</i>				
Maintenance immobilière	13,740	13,740	13,740	13,740
Maintenance des équipements techniques et traitement des déchets	0,100	0,100	0,100	0,100
DGFL lycées publics	72,984	74,153	72,984	74,153
Prestations chauffage des lycées publics	26,000	26,022	29,353	28,022
Prestations électricité des lycées publics	21,100	22,000	21,100	22,000
Equipements de protection individuelle des agents des lycées	1,500	1,300	1,500	1,300
Accès Internet THD lycées publics	1,483	1,480	1,483	1,480
Dépenses de gestion associées aux programmes scolaires	2,100	33,712	2,100	3,800
<i>HP222-018</i>				
Action de gestion scolaire	0,150	0,150	0,150	0,150
Prestations liées aux travaux	1,500	3,200	1,500	3,200
Impôts, loyers et taxes	0,150	0,150	0,150	0,150
Contentieux, intérêts moratoires, charges exceptionnelles	0,300	0,300	0,300	0,300
Travaux de maintenance et d'entretien		29,912		
223 - Lycées privés	67,573	67,500	67,573	67,500
Lycées privés forfait d'externat "matériel"	33,220	33,150	33,220	33,150
<i>HP223-016</i>				
Lycées privés forfait d'externat "matériel"	33,220	33,150	33,220	33,150
Lycées privés forfait d'externat "personnel"	34,353	34,350	34,353	34,350
<i>HP223-028</i>				
Lycées privés forfait d'externat "personnel"	34,353	34,350	34,353	34,350

PROJET DE BUDGET 2019
RÉPARTITION INDICATIVE DES AE ET DES CP POUR 2019

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Proposition BP 2019	BP 2018	Proposition BP 2019
	M €	M €	M €	M €
224 - Participation à des cités mixtes	19,461	19,645	19,461	19,645
Participation aux charges de fonctionnement des lycées dans les cités mixtes départementales	0,435	0,434	0,435	0,434
<i>HP224-020</i>				
DGFL Cités mixtes départementales	0,125	0,124	0,125	0,124
Entretien des lycées en cités mixtes départementales	0,310	0,310	0,310	0,310
Participation aux charges de fonctionnement des cités mixtes régionales	19,026	19,211	19,026	19,211
<i>HP224-031</i>				
DGFL Cités mixtes régionales	7,505	7,341	7,505	7,341
Entretien des cités mixtes régionales - part lycées	1,840	1,870	1,840	1,870
Prestations chauffage des cités mixtes régionales - parties communes	6,221	6,300	6,221	6,300
Prestations électricité des cités mixtes régionales - parties communes	3,370	3,600	3,370	3,600
Accès Internet CMR	0,090	0,100	0,090	0,100
28 - Autres services périscolaires et annexes	45,906	37,104	45,906	35,104
Centre de ressources	0,300	0,600	0,300	0,600
<i>HP28-003</i>				
CERTA	0,290	0,290	0,290	0,290
CERGE	0,010	0,010	0,010	0,010
Campus des Métiers et des Qualifications		0,300		0,300
Aides aux élèves de second cycle	29,851	19,817	29,851	19,817
<i>HP28-004</i>				
Aide régionale à la demi-pension	17,189	14,000	17,189	14,000
Aide régionale à l'équipement des lycéens	4,600	4,317	4,600	4,317
Aide régionale à l'acquisition de manuels scolaires	6,562	1,500	6,562	1,500
Aide à l'introduction de produits biologiques et locaux dans les restaurants scolaires	1,500		1,500	

PROJET DE BUDGET 2019
RÉPARTITION INDICATIVE DES AE ET DES CP POUR 2019

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Proposition BP 2019	BP 2018	Proposition BP 2019
	M €	M €	M €	M €
Schéma des formations				
HP28-005	15,175	16,175	15,175	14,175
PR28-005	15,025	16,025	15,025	14,025
Réussite des élèves	0,150	0,150	0,150	0,150
Développement des TICE et des ENT	3,090	3,090	3,090	2,590
Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations	8,327	8,327	8,327	7,827
Olympiades des métiers	1,708	2,708	1,708	2,208
Budget autonomie des lycées	0,050	0,050	0,050	0,050
Aides aux élèves des BTS, CPGE et formations post-bac et assimilées	0,580	0,512	0,580	0,512
HP28-009				
Aide régionale à la demi-pension aux élèves en BTS et CPGE	0,120	0,052	0,120	0,052
Aide régionale à l'équipement des élèves en BTS	0,300	0,300	0,300	0,300
Aide régionale aux inscriptions aux concours des élèves en CPGE	0,160	0,160	0,160	0,160
TOTAL	271,947	296,756	275,300	266,844
HP	271,797	296,606	275,150	266,694
PR	0,150	0,150	0,150	0,150

RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
CHAPITRE 932 - Enseignement	266,844
Sous fonction 22 - Enseignement du second degré	231,740
Code fonctionnel 222 - Lycées publics	144,595
60612 : Énergie - Electricité	45,392
60613 : Chauffage urbain	2,330
60636 : Habillement et Vêtements de travail	1,000
6132 : Locations immobilières	0,015
614 : Charges locatives et de copropriété	0,005
6156 : Maintenance	2,300
617 : Études et recherches	0,050
6182 : Documentation générale et technique	0,010
6226 : Honoraires	0,050
6227 : Frais d'actes et de contentieux	0,229
6228 : Divers	0,200
6231 : Annonces et insertions	0,085
6234 : Réceptions	0,080
6236 : Catalogues, imprimés et publications	0,030
6241 : Transports de biens	1,420
6262 : Frais de télécommunications	1,480
6281 : Concours divers (cotisations...)	0,010
6282 : Frais de gardiennage	1,555
63512 : Taxes foncières	0,030
63513 : Autres impôts locaux	0,010
637 : Autres impôts, taxes et vers. assimilés (autres organismes)	0,090
65511 : Etablissements publics	74,153
65735 : Autres groupements de collectivités et EPL	14,040
6711 : Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	0,021
678 : Autres charges exceptionnelles	0,010
Code fonctionnel 223 - Lycées privés	67,500
65512 : Etablissements privés	67,500
Code fonctionnel 224 - Participation à des cités mixtes	19,645
60612 : Énergie - Electricité	5,600
60613 : Chauffage urbain	3,362
6156 : Maintenance	0,938
6262 : Frais de télécommunications	0,100
65511 : Etablissements publics	7,465
65735 : Autres groupements de collectivités et EPL	2,180
Sous fonction 28 - Autres services périscolaires et annexes	35,104

RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
6156 : Maintenance	0,005
617 : Études et recherches	7,598
6182 : Documentation générale et technique	0,200
6226 : Honoraires	0,001
6228 : Divers	1,243
6231 : Annonces et insertions	0,002
6234 : Réceptions	0,026
6236 : Catalogues, imprimés et publications	0,015
6518 : Autres	0,010
65734 : Communes et structures intercommunales	0,026
65735 : Autres groupements de collectivités et EPL	23,250
65736 : SPIC	0,308
65738 : Organismes publics divers	0,900
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	1,520
TOTAL	266,844

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

932 - Enseignement

22 - Enseignement du second degré

222 - Lycées publics

Programme : Participation aux charges de fonctionnement des lycées publics

Action : Maintenance immobilière

Une dotation de **13,740 M€** est proposée en autorisations d'engagement et en crédits de paiement de fonctionnement sur cette action afin de répondre aux besoins des lycées en matière de maintenance immobilière. Cette dotation permettra notamment de financer les contrôles techniques et les contrats d'entretien obligatoires relatifs aux ascenseurs, aux systèmes de sécurité incendie, aux portails, etc.

Action : Maintenance des équipements techniques et traitement des déchets

Les crédits inscrits, à hauteur de **0,100 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, permettront de prendre en charge les opérations d'élimination et de retraitement d'une partie des déchets spéciaux des lycées.

Action : DGFL lycées publics

Une enveloppe de **74,153 M€** est prévue en autorisations d'engagement et en crédits de paiement afin de financer la dotation globale de fonctionnement des lycées (DGFL) 2019 au titre des lycées publics, conformément à la délibération votée par le conseil régional (délibération n° CR 2018-030 du 20 septembre 2018).

Le calcul de la dotation est effectué selon trois grandes masses : les dépenses pédagogiques, la viabilisation, l'entretien et les charges générales, et le chauffage pour les EPLE dont le chauffage n'est pas repris en gestion directe.

Le barème comprend désormais également des dotations spécifiques relatives aux parcs boisés et aux taxes de balayage, ainsi qu'une dotation d'équilibre pour les petits lycées. Pour 2019, l'exécutif a décidé de maintenir le bénéfice de cette dotation en faveur des mêmes 158 établissements scolaires qu'en 2018. Toutefois, le barème à l'élève a été réévalué en fonction de l'inflation constatée pour 2019 (1,2 %), soit un montant de 45 euros, ce qui constitue une nouveauté.

Cette action sera aussi dotée d'un montant de 0,200 M€ pour l'ouverture des lycées le soir.

Un système de fonds commun de fonctionnement, mutualisation de 3 % de la dotation calculée, est poursuivi afin de répondre en cours d'exercice aux établissements devant faire face à des dépenses imprévues et à des aléas majeurs.

Pour mémoire, il est rappelé que les dotations attribuées au titre de la DGFL et destinées aux lycées en cités mixtes départementales ou régionales sont inscrites sur d'autres programmes budgétaires au sein du code fonctionnel 224 – «Participations à des cités mixtes». Au global, la DGFL arrêtée pour 2019 s'établit à 80,018 M€, dont 0,300 M€ au titre de la dotation attribuée pour les lycées accueillant des élèves relevant de la mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS).

Est incluse dans cette dotation de DGFL 2019, une mesure de dotation au titre d'une compensation de non-équipement (ou équipement partiel) de la nouvelle génération de charriots de lavage. A ce titre un montant de 1,400 M€ est prévu en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

Action : Prestations chauffage des lycées publics

Cette action est dotée de **26,022 M€** en autorisations d'engagement afin de financer la fourniture d'énergie pour le chauffage des lycées.

La gestion directe de l'achat de fluides permet à la Région la mise en œuvre d'une politique de maîtrise

des consommations et des coûts de l'énergie conformément au plan climat.

En crédits de paiement, **28,022 M€** sont inscrits en 2019, correspondant aux besoins annuels relatifs à la fourniture d'énergie ainsi qu'aux prestations de maintenance des équipements de chauffage des établissements dans le cadre du marché régional d'exploitation des installations de production et de distribution de chauffage et d'eau chaude sanitaire conclu en 2013 pour une durée de neuf ans.

Action : Prestations électricité des lycées publics

Depuis 2016, les dépenses d'électricité des lycées publics sont prises en charge par la Région. Une enveloppe de **22,000 M€** est proposée en autorisations d'engagement et en crédits de paiement à cet effet pour 2019.

Action : Equipements de protection individuelle des agents des lycées

Action créée en 2017 afin de prendre en charge à l'échelle régionale le coût des équipements de protection individuelle des agents des lycées, elle est dotée en 2019 de **1,300 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

Action : Accès Internet THD lycées publics

Nouvelle action créée pour le BP 2018 afin d'individualiser les services d'accès à Internet des lycées dans le cadre de l'accompagnement de l'accès au très haut débit, au titre des lycées publics. Cette action sera dotée de **1,480 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

Programme : Dépenses de gestion associées aux programmes scolaires

Action : Action de gestion scolaire

Dotée de **0,150 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, cette action permet notamment de prendre en charge les dépenses liées aux frais d'insertion dans les publications officielles, ainsi que le règlement des cotisations du syndicat intercommunal du gaz et de l'électricité d'Ile-de-France (SIGEIF) et du syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communications (SIPPEREC).

Action : Prestations liées aux travaux

Il est proposé d'inscrire une dotation de **3,200 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement destinée à financer les actions menées au bénéfice des EPLE en dehors de leurs conditions normales de fonctionnement :

- les contrats de gardiennage-sécurité et de surveillance des établissements en cours de rénovation ;
- les déménagements rendus nécessaires pour ouvrir, dans des lycées existants, les chantiers de rénovation de locaux ainsi que les prestations de transport qui en découlent ;
- le gardiennage ou la mise en place d'équipes de sécurité incendie dans certains établissements ;
- la partie relative à l'exploitation-maintenance des opérations menées sous convention de mandat concernant le lycée Marcel Cachin de Saint-Ouen(93) et le lycée neuf de Vincennes(94) ;
- 0,200 M€ au titre de l'ouverture des lycées le soir.

Action : Impôts, loyers et taxes

Cette action permet de régler les taxes locales dues par la Région pour des lycées fermés, en attente de réaffectation ou de reconstruction, les dépenses afférentes à la location de terrains ou d'ateliers ainsi que d'assurer la prise en charge de loyers dans le cadre d'opérations de rénovation et les provisions de conciliation ordonnées par les tribunaux. Elle permet enfin d'imputer la redevance d'archéologie préventive.

Une dotation de **0,150 M€** est prévue à cet effet pour 2019 en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

Action : Contentieux, intérêts moratoires, charges exceptionnelles

Cette action permet de régler les différents contentieux qui interviennent en cours d'année ainsi que les intérêts moratoires. Une dotation de **0,300 M€** est prévue à ce titre pour 2019 en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

Action : Travaux de maintenance et d'entretien

Une dotation de **29,912 M€** est proposée en autorisations d'engagement sur cette action correspondant à la part fonctionnement des marchés de partenariat pour les lycées de Palaiseau et Pierrefitte.

223 - Lycées privés

Programme : Lycées privés forfait d'externat "matériel"

Action : Lycées privés forfait d'externat "matériel"

Pour la part matériel du forfait d'externat, une dotation de **33,150 M€** est inscrite en autorisations d'engagement et en crédits de paiement en 2019.

Programme : Lycées privés forfait d'externat "personnel"

Action : Lycées privés forfait d'externat "personnel"

Pour la part personnel du forfait d'externat, un montant de **34,350 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement est inscrit en 2019.

224 - Participation à des cités mixtes

Programme : Participation aux charges de fonctionnement des lycées dans les cités mixtes départementales

Action : DGFL Cités mixtes départementales

Une enveloppe d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement de **0,124 M€** est prévue au titre de la dotation globale de fonctionnement pour 2019 concernant des établissements dont la gestion relève du département des Yvelines (lycée Franco-Allemand de Buc, lycée international de Saint-Germain-en-Laye).

Action : Entretien des lycées en cités mixtes départementales

0,310 M€ sont inscrits en autorisations d'engagement et en crédits de paiement pour remboursement au département des Yvelines des dépenses de chauffage et d'électricité des deux cités scolaires.

Programme : Participation aux charges de fonctionnement des cités mixtes régionales

Action : DGFL Cités mixtes régionales

Une dotation de **7,341 M€** d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement est prévue sur cette action afin de verser la dotation globale de fonctionnement aux 46 établissements en cités mixtes régionales, dont la gestion a été confiée à la Région, calculée selon les mêmes modalités que la DGFL des autres lycées franciliens.

Action : Entretien des cités mixtes régionales - part lycées

L'action est dotée de **1,870 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement. Elle permettra le financement des contrôles techniques et des contrats de maintenance et d'entretien obligatoires.

Action : Prestations chauffage des cités mixtes régionales - parties communes

L'action est dotée de **6,300 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement pour la fourniture d'énergie ainsi que pour la réalisation des prestations de maintenance des équipements de chauffage des établissements dans le cadre du marché régional d'exploitation des installations de production et de distribution de chauffage et d'eau chaude sanitaire, conclu en 2013 pour une durée de neuf ans.

Action : Prestations électricité des cités mixtes régionales - parties communes

L'action est dotée de **3,600 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement pour la fourniture d'électricité des cités mixtes régionales.

Action : Accès Internet CMR

Nouvelle action créée pour le BP 2018 afin d'individualiser les services d'accès à Internet des cités mixtes régionales dans le cadre de l'accompagnement de l'accès au très haut débit, au titre des cités mixtes régionales.

Elle sera dotée de **0,100 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

28 - Autres services périscolaires et annexes

Programme : Centre de ressources

Action : CERTA

Le GIE CERTA (Centre de Ressources Techniques Avancées) associe Renault, l'Education Nationale et la Région Ile-de-France. Les partenaires se partagent la prise en charge des dépenses de fonctionnement. L'Education Nationale affecte au CERTA des postes permanents, Renault met à disposition du groupement 1500 m² de locaux. La Région prend en charge les dépenses de fonctionnement relatives aux actions de formation initiale ainsi que le transport des élèves sur le site de formation.

Une dotation de **0,290 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement est inscrite à cet effet en 2019.

Action : CERGE

Le CERGE (Centre Etat Région en Génie Electrique) est situé dans les locaux du lycée Jean Macé à Vitry-sur-Seine (94). L'Éducation Nationale affecte des postes de formateurs et de coordonnateur et la Région met à disposition des élèves de l'ensemble de la Région Ile-de-France des filières du génie électrique des installations spécifiques professionnelles (haute tension, laboratoire de compatibilité électromagnétique).

Une dotation de **0,010 M€** est inscrite à cet effet en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

Action : Campus des Métiers et des Qualifications

Les Campus des Métiers et des Qualifications (CMQ) réunissent un ensemble d'acteurs en vue de la construction d'une offre de formation initiale et continue adaptée à une filière donnée et constituant un enjeu économique régional. Les dossiers sont portés conjointement par les Présidents de Région et les Recteurs. Les CMQ structurent, autour d'une famille de métiers clairement identifiée, un partenariat public-privé mobilisant entreprises, clusters, pôles de compétitivité, organisations professionnelles, partenaires et opérateurs de la formation et de l'emploi, collectivités territoriales... Par des actions très concrètes, les CMQ s'adressent à tous les Franciliens, de bac -3 à bac +8 ; permettent de développer la formation professionnelle initiale et continue (y compris l'apprentissage) et favorisent l'accès et le maintien à l'emploi.

Une dotation de **0,300 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement est inscrite en 2019 pour le financement de ce partenariat.

Programme : Aides aux élèves de second cycle

Action : Aide régionale à la demi-pension

Depuis la rentrée 2017, tous les lycéens des établissements publics bénéficient d'un tarif régional modulé en fonction de leur quotient familial. Par ailleurs, une aide régionale à la demi-pension est également attribuée aux élèves des lycées privés sous contrat d'association avec le ministère de l'Education nationale.

A cet effet, une dotation de **14,000 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement est inscrite au budget 2019.

Action : Aide régionale à l'équipement des lycéens

Cette aide permet aux établissements d'acquérir des équipements et matériels pédagogiques personnels (matériels pédagogiques personnels) pour les élèves. Elle est attribuée au titre des formations des filières professionnelles de production et de certaines formations filières de service dont « Ventes et services» nécessitant des équipements pédagogiques personnels coûteux.

Elle bénéficiera, à la rentrée 2019, aux élèves de première année de ces filières des lycées publics et

privés. Le montant des crédits inscrits à cet effet s'élève à **4,317 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

Action : Aide régionale à l'acquisition de manuels scolaires

Une enveloppe de **1,500 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement permettra d'apporter les compléments de dotations au titre de l'année scolaire 2018/2019 et d'attribuer une dotation pour les élèves de terminales au titre de l'année scolaire 2019/2020.

Programme : Schéma des formations

Action : Réussite des élèves

Il est proposé d'inscrire une dotation de **3,090 M€** en autorisations d'engagement et de **2,590 M€** en crédits de paiement sur cette action pour 2019. L'ensemble de ces actions complète l'intervention de la Région pour réduire le nombre des sorties sans qualification du système scolaire, favoriser la réussite des élèves, contribuer à l'élévation du niveau de formation et à l'accès à l'emploi. Elles s'inscrivent dans le cadre d'un partenariat avec l'éducation nationale.

La réussite des élèves regroupe les quatre thématiques suivantes :

- L'adaptation de la carte des formations avec le financement de ressources nécessaires à l'exercice des compétences régionales :

- la participation au financement de Défi-métiers pour sa mission Observatoire Régional Emploi Formation (à hauteur de 0,150 M€) au titre du contrat de projet Etat-Région.

- Les actions de lutte contre le décrochage :

- « Réussite pour tous » : prévention du décrochage ou remédiation. Le dispositif intègre notamment la prise en charge des élèves exclus temporairement ainsi que le développement de structures de raccrochage scolaire comme les micro-lycées ou les lycées de la seconde chance ;

- l'accompagnement des élèves au cours d'une maternité ou d'une longue maladie, le soutien aux actions de repérage et/ou d'accompagnement des jeunes décrochés, afin de leur permettre d'engager un parcours d'insertion professionnelle ou de reprendre une formation initiale dans le cadre du dispositif Phénix.

- Les actions d'accompagnement des élèves dans leur orientation, tout au long de leur parcours de formation :

- l'accompagnement des transitions des élèves de la troisième vers le lycée ou le CFA ou de la terminale vers l'enseignement supérieur ;

- orientation : événements (salon de l'éducation, restitutions, cérémonies,...) et soutien à la réussite scolaire des filles dans le cadre du dispositif « Olympe » contribuant à l'élargissement des parcours de formation et des choix professionnels des lycéennes, olympiades des métiers ;

- soutien aux lycéens de la voie professionnelle (recherche de stage, imprégnation des codes de l'entreprise, parcours européens,...) / renforcement des liens école-entreprise (rencontres, parrainages, mini-entreprises, visites d'entreprises, entrepreneuriat...).

- Les actions pour la réussite tout au long du parcours de formation :

- orientation : événements (salon de l'éducation) et soutien à la réussite scolaire des filles dans le cadre du dispositif « Olympe » contribuant à l'élargissement des parcours de formation et des choix professionnels des lycéennes ;

- soutien à la voie professionnelle / liens école-entreprise (notamment olympiades des métiers, parcours européens, stages, partenariats en lien avec l'ouverture vers l'entreprise...).

Le partenariat pour l'utilisation régionale des enquêtes d'insertion des lycéens (IVA) dans le cadre de la convention avec les académies franciliennes et la DRIAAF, ayant fait l'objet exceptionnellement d'un financement fin 2018, ne figurera qu'au budget de 2020.

Cette dotation comprend l'inscription de **0,150 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de

paiement au titre du GIP CARIF (action 428005015).

Action : Développement des TICE et des ENT

Une dotation de **8,327 M€** en autorisations d'engagement et de **7,827 M€** en crédits de paiement est proposée afin de permettre d'assurer la maintenance informatique de base pour tous les lycées, d'héberger et de maintenir en conditions opérationnelles l'ENT.

Action : Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Une enveloppe de **2,708 M€** en autorisations d'engagement et de **2,208 M€** en crédits de paiement est prévue pour des actions éducatives et citoyennes dans les lycées :

- le soutien à des projets menés à l'initiative des lycées (Alycce pour les équipes éducatives et Actions lycéennes pour les lycéens), pour répondre à leurs préoccupations et besoins ;
- des actions mémorielles et citoyennes : grands témoins, découverte des institutions, éducation aux médias, ouverture et respect d'autrui, débat...;
- le soutien aux fédérations de parents d'élèves.

Action : Olympiades des métiers

Cette action est dotée de **0,050 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

Action : Budget autonomie des lycées

La dotation de **1,091 M€** en autorisations d'engagement et **0,874 M€** en crédits de paiement pour poursuivre les actions engagées des lycées.

Programme : Aides aux élèves des BTS, CPGE et formations post-bac et assimilées

Action : Aide régionale à la demi-pension aux élèves en BTS et CPGE

La dotation de **0,052 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement permettra d'attribuer une aide pour l'année scolaire 2019/2020 aux étudiants des établissements privés sous contrat d'association avec le ministère de l'Education nationale et de verser les compléments de dotations.

Action : Aide régionale à l'équipement des élèves en BTS

La dotation de **0,300 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement permettra d'attribuer une aide pour l'année scolaire 2019/2020 aux étudiants de première année des filières production et de certaines filières de services répondant aux conditions de ressources et de verser les compléments de dotations.

Action : Aide régionale aux inscriptions aux concours des élèves en CPGE

La dotation de **0,160 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement permettra d'attribuer une aide pour l'année scolaire 2019/2020 aux étudiants en CPGE répondant aux conditions de ressources et de verser les compléments de dotations.

ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL DES CRÉDITS DE PAIEMENT

INVESTISSEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2019	Proposition d'AP pour 2019	Echéancier des crédits de paiement			
			2019	2020	2021	Au-delà
902 - Enseignement						
21 - Enseignement du premier degré	7,197	3,500	1,600			9,097
Contrats d'aménagement régional - écoles du premier degré - actions territorialisées	7,197	3,500	1,600			9,097
HP21-001						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2019	7,197		0,800			6,397
échéancier des CP sur AP 2019		3,500	0,800			2,700
22 - Enseignement du second degré	1 075,726	624,295	514,145	462,235	331,959	391,682
222 - Lycées publics	908,769	567,179	450,140	374,736	272,940	378,131
Études générales lycées publics	23,069	9,500	9,500	10,851	8,470	3,748
HP222-001						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2019	23,069		7,754	8,115	4,860	2,340
échéancier des CP sur AP 2019		9,500	1,746	2,736	3,610	1,408
Acquisitions	0,283	0,100	0,100	0,089		0,194
HP222-002						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2019	0,283		0,035	0,089		0,159
échéancier des CP sur AP 2019		0,100	0,065			0,035
Construction des lycées neufs	172,293	180,428	74,730	62,361	56,628	159,002
HP222-003						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2019	172,293		45,702	36,008	27,760	62,823
échéancier des CP sur AP 2019		180,428	29,028	26,353	28,868	96,179
Rénovation des lycées publics	493,849	211,442	220,950	186,045	160,980	137,316
HP222-004						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2019	493,849		193,552	169,557	120,000	10,740
échéancier des CP sur AP 2019		211,442	27,398	16,488	40,980	126,576
Grosses réparations dans les lycées publics	162,156	80,349	62,500	73,676	40,662	65,667
HP222-005						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2019	162,156		57,792	45,554	24,592	34,217
échéancier des CP sur AP 2019		80,350	4,708	28,122	16,070	31,450
Travaux de maintenance	0,897	23,000	23,000			0,896
HP222-006						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2019	0,897		0,016			0,880
échéancier des CP sur AP 2019		23,000	22,984			0,016
Équipement des lycées publics	56,222	62,360	59,360	41,714	6,200	11,308
HP222-008						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2019	56,222		33,854	11,750	2,464	8,154
échéancier des CP sur AP 2019		62,360	25,506	29,964	3,736	3,154

INVESTISSEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2019	Proposition d'AP pour 2019	Echéancier des crédits de paiement			
			2019	2020	2021	Au-delà
223 - Lycées privés	12,974	6,000	5,000	6,143	3,290	4,542
Participation à la rénovation des lycées privés	12,661	6,000	5,000	6,143	3,290	4,229
HP223-009						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2019	12,661		4,700	4,643	1,490	1,829
échéancier des CP sur AP 2019		6,000	0,300	1,500	1,800	2,400
Participation à l'équipement des lycées privés	0,313					0,313
HP223-010						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2019	0,313					0,313
échéancier des CP sur AP 2019						
224 - Participation à des cités mixtes	153,983	51,116	59,005	81,356	55,729	9,009
Rénovation des cités mixtes départementales	11,623	16,800	8,400	16,384	2,639	1,000
HP224-011						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2019	11,623		2,984	5,000	2,639	1,000
échéancier des CP sur AP 2019		16,800	5,416	11,384		
Travaux de maintenance dans les cités mixtes départementales	11,687	0,300	1,000	3,506	3,506	3,975
HP224-012						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2019	11,687		0,800	3,506	3,506	3,875
échéancier des CP sur AP 2019		0,300	0,200			0,100
Équipement des cités mixtes départementales	0,098	0,240	0,100	0,160	0,074	0,003
HP224-013						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2019	0,098		0,069	0,025		
échéancier des CP sur AP 2019		0,240	0,031	0,135	0,074	
Travaux de maintenance dans les cités mixtes régionales	0,113	7,000	7,000	0,113		
HP224-029						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2019	0,113		0,113			
échéancier des CP sur AP 2019		7,000	6,887	0,113		
Equipement des cités mixtes régionales	9,748	5,040	5,040	6,006	3,385	0,358
HP224-030						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2019	9,748		3,846	3,971	1,700	0,231
échéancier des CP sur AP 2019		5,041	1,194	2,035	1,685	0,127
Grosses réparations dans les cités mixtes régionales	27,703	15,015	14,215	21,136	7,367	
HP224-032						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2019	27,703		7,450	15,877	4,376	
échéancier des CP sur AP 2019		15,015	6,765	5,259	2,991	

INVESTISSEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2019	Proposition d'AP pour 2019	Echéancier des crédits de paiement			
			2019	2020	2021	Au-delà
Etudes générales cités mixtes régionales	4,945	0,500	0,500	1,877	1,286	1,782
HP224-034						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2019	4,945		0,461	1,733	1,096	1,655
échéancier des CP sur AP 2019		0,500	0,039	0,144	0,190	0,127
Rénovation des cités mixtes régionales	88,066	6,221	22,750	32,174	37,472	1,891
HP224-035						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2019	88,066		20,262	28,441	37,472	1,891
échéancier des CP sur AP 2019		6,221	2,488	3,733		
28 - Autres services périscolaires et annexes	4,216	18,205	20,255	1,616		0,550
Installations sportives à l'usage des lycéens	3,495		2,000	1,495		
HP28-001						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2019	3,495		2,000	1,495		
échéancier des CP sur AP 2019						
Schéma des formations	0,721	0,205	0,255	0,121		0,550
HP28-005						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2019	0,721		0,138	0,033		0,550
échéancier des CP sur AP 2019		0,205	0,117	0,088		
Manuels et ressources pédagogiques			18,000	18,000		
HP28-010						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2019			18,000	18,000		
échéancier des CP sur AP 2019						
TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	1 087,139	646,000	536,000	463,851	331,959	401,329
Total des CP sur AP antérieures à 2019	1 087,139		382,328	335,797	231,955	137,057
Total des CP sur AP 2019		646,000	153,672	128,054	100,004	264,272

FONCTIONNEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AE antérieures à 2019	Proposition d'AE pour 2019	Echéancier des crédits de paiement			
			2019	2020	2021	Au-delà
932 - Enseignement						
22 - Enseignement du second degré	32,288	259,652	231,740	17,799	4,760	37,641
222 - Lycées publics	26,527	172,507	144,595	13,156	3,841	37,441
Participation aux charges de fonctionnement des lycées publics	22,737	138,795	140,795	10,474	2,935	7,328
HP222-017						
écheancier des CP sur AE antérieures à 2019	22,737		4,255	8,219	2,935	7,328
échéancier des CP sur AE 2019		138,795	136,540	2,255		
Dépenses de gestion associées aux programmes scolaires	3,790	33,712	3,800	2,682	0,906	30,113
HP222-018						
écheancier des CP sur AE antérieures à 2019	3,790		1,619	1,347	0,622	0,201
échéancier des CP sur AE 2019		33,712	2,181	1,335	0,284	29,912
223 - Lycées privés	0,113	67,500	67,500	0,113		
Lycées privés forfait d'externat "matériel"	0,058	33,150	33,150	0,058		
HP223-016						
écheancier des CP sur AE antérieures à 2019	0,058		0,058			
échéancier des CP sur AE 2019		33,150	33,092	0,058		
Lycées privés forfait d'externat "personnel"	0,055	34,350	34,350	0,055		
HP223-028						
écheancier des CP sur AE antérieures à 2019	0,055		0,055			
échéancier des CP sur AE 2019		34,350	34,295	0,055		
224 - Participation à des cités mixtes	5,648	19,645	19,645	4,530	0,919	0,200
Participation aux charges de fonctionnement des lycées dans les cités mixtes départementales	0,528	0,434	0,434	0,328		0,200
HP224-020						
écheancier des CP sur AE antérieures à 2019	0,528		0,110	0,218		0,200
échéancier des CP sur AE 2019		0,434	0,324	0,110		
Participation aux charges de fonctionnement des cités mixtes régionales	5,120	19,211	19,211	4,202	0,919	
HP224-031						
écheancier des CP sur AE antérieures à 2019	5,120		2,995	1,207	0,919	
échéancier des CP sur AE 2019		19,211	16,216	2,995		

FONCTIONNEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AE antérieures à 2019	Proposition d'AE pour 2019	Echéancier des crédits de paiement			
			2019	2020	2021	Au-delà
28 - Autres services périscolaires et annexes	17,901	37,104	35,104	12,540	4,884	2,477
Centre de ressources	0,058	0,600	0,600			0,058
HP28-003 écheancier des CP sur AE antérieures à 2019 échéancier des CP sur AE 2019	0,058	0,600	0,058 0,542			0,058
Aides aux élèves de second cycle	2,194	19,817	19,817	2,193		
HP28-004 écheancier des CP sur AE antérieures à 2019 échéancier des CP sur AE 2019	2,194	19,817	2,124 17,693	0,069 2,124		
Schéma des formations	15,649	16,175	14,175	10,347	4,884	2,419
HP28-005 écheancier des CP sur AE antérieures à 2019 échéancier des CP sur AE 2019	15,589	16,026	6,562 7,463	6,477 3,810	1,881 3,003	0,669 1,750
PR28-005 écheancier des CP sur AE antérieures à 2019 échéancier des CP sur AE 2019	0,060	0,150	0,060 0,090	0,060		
Aides aux élèves des BTS, CPGE et formations post-bac et assimilées			0,512	0,512		
HP28-009 écheancier des CP sur AE antérieures à 2019 échéancier des CP sur AE 2019		0,512	0,512			
TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	50,189	296,756	266,844	30,339	9,644	40,118
Total des CP sur AE antérieures à 2019	50,189		17,896	17,537	6,357	8,398
Total des CP sur AE 2019		296,756	248,948	12,802	3,287	31,720

2ème PARTIE :

BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2018

INVESTISSEMENT

TABLEAU DE SYNTHÈSE
BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2018

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2018	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
902 - Enseignement	507,500	507,340	503,000	464,691
21 - Enseignement du premier degré	4,500	4,409	1,600	1,538
Contrats d'aménagement régional - écoles du premier degré - actions territorialisées	4,500	4,409	1,600	1,538
<i>HP21-001</i>				
Contrats d'aménagement régional - écoles du premier degré - actions territorialisées	4,500	4,409	1,600	1,538
22 - Enseignement du second degré	501,795	502,213	497,126	460,262
222 - Lycées publics	443,429	454,178	409,353	407,392
Études générales lycées publics	9,000	9,592	7,000	7,170
<i>HP222-001</i>				
Etudes générales lycées publics	9,000	9,592	7,000	7,170
Acquisitions	0,100	0,163	0,100	0,004
<i>HP222-002</i>				
Acquisitions de terrains	0,050	0,163	0,050	0,004
Acquisitions d'immeubles	0,050		0,050	
Construction des lycées neufs	60,512	73,167	80,000	68,827
<i>HP222-003</i>				
Construction des lycées neufs	60,512	73,167	80,000	68,827
Rénovation des lycées publics	231,960	226,871	197,918	217,941
<i>HP222-004</i>				
Rénovation des lycées publics	227,960	224,271	192,918	213,722
Bâtiments démontables	4,000	2,600	5,000	4,219
Grosses réparations dans les lycées publics	51,447	61,702	37,900	39,500
<i>HP222-005</i>				
Grosses réparations dans les lycées publics	51,447	61,702	37,900	39,500
Travaux de maintenance	33,000	28,495	33,000	27,614
<i>HP222-006</i>				
Travaux de maintenance réalisés par les lycées publics	31,000	26,495	31,000	26,439
Fonds d'urgence	2,000	2,000	2,000	1,175
Équipement des lycées publics	57,410	54,188	53,435	46,336
<i>HP222-008</i>				
Matériel pédagogique	22,500	23,941	24,000	18,244
Transport	0,360	0,360	0,435	0,268
Développement des TICE et des ENT	34,550	29,887	29,000	27,824

TABLEAU DE SYNTHÈSE
BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2018

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2018	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
223 - Lycées privés	4,000	4,800	4,768	0,797
Participation à la rénovation des lycées privés	4,000	4,800	4,600	0,797
<i>HP223-009</i> Participation à la rénovation des lycées privés	4,000	4,800	4,600	0,797
Participation à l'équipement des lycées privés			0,168	
<i>HP223-010</i> Participation à l'équipement des lycées privés			0,168	
224 - Participation à des cités mixtes	54,366	43,235	83,005	52,073
Rénovation des cités mixtes départementales	20,000		20,000	
<i>HP224-011</i> Rénovation des cités mixtes départementales	20,000		20,000	
Travaux de maintenance dans les cités mixtes départementales	0,300	0,002	2,870	0,072
<i>HP224-012</i> Travaux de maintenance dans les cités mixtes départementales	0,300	0,002	2,870	0,072
Équipement des cités mixtes départementales	0,240	0,022	0,100	0,022
<i>HP224-013</i> Équipement des cités mixtes départementales	0,240	0,022	0,100	0,022
Travaux de maintenance dans les cités mixtes régionales	8,500	6,263	8,500	6,175
<i>HP224-029</i> Travaux de maintenance dans les cités mixtes régionales - part lycées	5,900	4,843	5,900	4,843
Travaux de maintenance dans les cités mixtes régionales - part collège	2,400	1,120	2,400	1,120
Fonds d'urgence aux CMR	0,200	0,300	0,200	0,212
Équipement des cités mixtes régionales	5,040	5,181	4,850	2,562
<i>HP224-030</i> Matériel pédagogique	2,000	2,084	2,000	1,377
Transports	0,040	0,040	0,050	0,019
Etudes liées aux cités mixtes régionales	0,500	0,500	0,500	0,262
Développement des TICE et des ENT	2,500	2,557	2,300	0,904

TABLEAU DE SYNTHÈSE
BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2018

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2018	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
Grosses réparations dans les cités mixtes régionales <i>HP224-032</i>	13,515	20,115	14,885	20,666
Grosses réparations dans les cités mixtes régionales - part lycées	10,560	4,990	10,000	5,795
Grosses réparations dans les cités mixtes régionales - part collèges	2,940	2,440	2,400	1,257
Grosses réparations dans les cités mixtes régionales - parties communes			1,800	0,538
Bâtiments démontables - part lycées	0,010	10,392	0,600	10,745
Bâtiments démontables - parties collèges	0,005	2,293	0,085	2,331
Etudes générales cités mixtes régionales <i>HP224-034</i>	0,550	1,120	1,800	1,338
Etudes générales cités mixtes régionales - part lycées	0,450	0,920	1,200	1,251
Etudes générales cités mixtes régionales - part collège	0,100	0,200	0,200	0,040
Etudes générales cités mixtes régionales - parties communes			0,400	0,047
Rénovation des cités mixtes régionales <i>HP224-035</i>	6,221	10,532	30,000	21,238
Rénovation des cités mixtes régionales	6,221	10,532	30,000	21,238
28 - Autres services périscolaires et annexes	1,205	0,718	4,274	2,891
Installations sportives à l'usage des lycéens <i>HP28-001</i>			3,019	2,325
Installations sportives à l'usage des lycéens			3,019	2,325
Schéma des formations <i>HP28-005</i>	1,205	0,718	1,255	0,566
Logiciels et matériels didactiques	0,005	0,004	0,005	0,004
Budget participatif économie d'énergie lycées	0,200	0,200	0,250	0,200
Budget autonomie des lycées	1,000	0,514	1,000	0,362
TOTAL	507,500	507,340	503,000	464,691
HP	507,500	507,340	503,000	464,691

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

902 - Enseignement

21 - Enseignement du premier degré

Programme : Contrats d'aménagement régional - écoles du premier degré - actions territorialisées

Action : Contrats d'aménagement régional - écoles du premier degré - actions territorialisées

Les affectations votées en 2018 sur cette action s'élèvent à **4,409 M€**, dont 1,315 M€ ont concerné des groupes scolaires présents dans des contrats antérieurs à 2018, et 3,094 M€ ont porté sur des actions CAR issues de nouveaux contrats votés en 2018.

1,538 M€ devraient être mandatés au titre de l'année 2018.

22 - Enseignement du second degré

222 - Lycées publics

Programme : Études générales lycées publics

Action : Etudes générales lycées publics

Les affectations s'élèvent à **9,592 M€** et se répartissent comme suit :

- 3,200 M€ ont été affectés au titre d'une affectation globale « Marchés études et prestations intellectuelles ». Celle-ci a permis notamment d'assurer l'exécution des marchés suivants :

- assistance technique de couverture et d'étanchéité des toitures ;
- missions diverses de contrôle technique portant sur les EPLE ;
- études sols préalables à la construction, la rénovation la réhabilitation et l'extension des lycées ;
- assistance technique relative aux travaux d'installation de chauffage ;
- assistance technique en matière de câblage ;
- accords-cadres à bons de commande pour la coordination sécurité et protection santé dans les EPLE ;
- marché de prestations intellectuelles pour l'assistance technique à la fourniture des bâtiments démontables ;
- marché de recensement, de revêtement et assistance technique liés à l'amiante et établissement de la cartographie ;
- marché de recensement des revêtements à base de plomb ;
- accords cadre de prestations intellectuelles sur les diagnostics relatifs à la sécurité incendie ;
- accords cadre de prestations intellectuelles et coordination SSI ;
- marché d'intervention topographique et de géomètres experts ;
- marché d'assistance et de mise à jour des plans de préventions des risques ;
- marché d'études préalables à la mise au point de programme et ou de définition de capacités d'accueil maximale pour les EPLE.

- 5,660 M€ ont été affectés en 2018 dans le cadre d'un marché d'assistance technique pour les études d'activation des réseaux informatiques préalablement à la mise en place des réseaux informatiques destinés à une utilisation pédagogique et administrative dans les EPLE de la Région d'Île-de-France. Des études sont en effet effectuées pour que l'activation des réseaux soit cohérente avec les besoins des établissements et les prescriptions techniques définies par le groupe de travail Académies / Région. Les études sur l'année 2018 sont en forte augmentation, en effet, le nombre de constructions et rénovations de lycées ont impacté les installations numériques devenues au fil des années indispensables en classe. L'installation progressive de bornes wifi, la rénovation des réseaux ont également contribué à cette augmentation ;

- 0,530 M€ ont été affectés au titre d'affectations provisionnelles en études ;

- 0,202 M€ ont été affectés pour engager une expérimentation d'intégration du « smart building » dans trois établissements. Cette expérimentation doit permettre d'évaluer les différentes solutions proposées par les opérateurs économiques en matière de remontées d'informations, que ce soit par capteurs ou à partir de solutions innovantes dans les domaines tels que l'environnement, la gestion des fluides, la production d'énergie, la sûreté électronique et la connaissance du bâti et des usages.

7,170 M€ ont été mandatés au titre de l'année 2018.

Programme : Acquisitions

Action : Acquisitions de terrains

Au titre de l'action « acquisitions de terrains » un montant de **0,163 M€** a été affecté en 2018 (CP de novembre 2018) permettant les acquisitions de parcelles nécessaires à l'opération à lancer pour la construction du futur lycée de Pierrefitte.

0,004 M€ ont été mandatés au titre de l'année 2018 sur cette action.

Programme : Construction des lycées neufs

Action : Construction des lycées neufs

Une enveloppe de **73,167 M€** d'autorisations de programme a été affectée en 2018 au titre du programme de construction des lycées.

Elle a permis de lancer :

- D'une part, les études relatives aux nouvelles opérations retenues dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Prévisionnel d'Investissement. Ont ainsi été affectés :

- un montant de 4,261 M€ d'autorisations de programme pour une extension de capacité places au lycée Becquerel à Nangis (77) représentant un volume d'opération de 24,210 M€ (CP 18-301) ;
- un montant de 4,488 M€ d'autorisations de programme pour une extension du lycée Pierre Mendès France à Villiers (95) représentant un volume d'opération de 25,500 M€ (CP 18-402) ;
- un montant de 3,872 M€ d'autorisations de programme pour une extension du lycée Nadar à Draveil (91) représentant un volume d'opération de 22,000 M€ (CP 18-469) ;
- un montant de 7,744 M€ d'autorisations de programme pour une construction de lycée à Vincennes (94) représentant un volume d'opération de 44,000 M€ (CP 18-469) ;
- un montant de 14,000 M€ d'autorisations de programme pour une déconstruction et rénovation globale des lycées Maximilien Sorre et Gustave Eiffel à Cachan (94) représentant un volume d'opération de 89,000 M€ (CP 18-544).

- D'autre part, les travaux des opérations suivantes :

- construction d'un internat de 100 places au Lycée E. Ronceray à Bezons(95) (6,795 M€) ;
- construction d'un internat de 100 places au lycée Alfred Nobel de Clichy-sous-Bois (93) (7,403 M€) ;
- construction de l'internat de 150 places au lycée Louis Lumières à Chelles (77) (9,545 M€) ;
- construction d'un internat de 100 places dans le lycée François-Arago à Villeneuve-Saint-Georges (94) (7,043M€) ;
- construction d'un internat de 100 places dans le lycée Saint Hilaire à Etampes (91) (6,916M€).

- Enfin, un ajustement de crédits pour l'opération en cours suivante :

- construction d'un internat de 100 places dans le lycée François-Arago à Villeneuve-Saint-Georges (94) (1,100M€).

La consommation en crédits de paiement sur 2018 s'établit à **68,827 M€**.

Ces crédits ont permis notamment :

- De poursuivre les travaux pour notamment les lycées suivants :

- Alexandre Denis à Cerny (91) (2,990 M€) ;
- lycée Emilie Brontë à Lognes (77) (17,839 M€) ;
- Lucie Aubrac à Courbevoie (92) (8,371 M€) ;
- le lycée Neuf à Boulogne-Billancourt (92) (3,949 M€) ;
- le lycée Geoffroy Saint-Hilaire à Étampes (91) (2,000 M€) ;
- Gaston Bachelard à Chelles (77) (5,258 M€).

- De poursuivre les études de maîtrise d'œuvre pour notamment les lycées suivants :

- Honoré de Balzac à Paris 17^{ème} (0,870 M€) ;
- lycée Becquerel à Nangis (77) (0,348 M€) ;
- Eugène Ronceray à Bezons (95) (0,517 M€) ;
- lycée neuf de Cormeilles (95) (1,210 M€)
- lycée Pauline Rolland à Chevilly-Larue (94) (0,326 M€).

Programme : Rénovation des lycées publics

Action : Rénovation des lycées publics

Une enveloppe de **224,271 M€** d'autorisations de programme a été affectée en 2018 au titre du programme de rénovation des lycées.

Elle a permis de lancer :

- D'une part, les études relatives aux nouvelles opérations retenues dans le cadre du plan d'urgence pour les lycées franciliens. Ont ainsi été affectés :

- un montant de 1,760 M€ d'autorisations de programme pour la rénovation du bâtiment Léonard de Vinci au lycée de Cachan (94) représentant un volume d'opération de 10,000 M€ (CP 18-469) ;
- un montant de 1,936 M€ d'autorisations de programme pour la restructuration de la demi-pension du lycée Marcelin Berthelot à Saint-Maur-des-Fossés (94) pour un volume d'opération de 11,000 M€ (CP 18-402).

- D'autre part, les travaux des opérations suivantes :

- la restructuration du service de restauration du lycée Racine à Paris 8^{ème} (3,930 M€) ;
- la restructuration globale du lycée Jean Moulin à Torcy (77) (26,352 M€) ;
- la restructuration partielle et extension du lycée Joliot-Curie à Dammarin (77) (7,515 M€) ;
- la restructuration de la demi-pension et des lieux de vie du lycée Brunoy à Talma (91) (8,536 M€) ;
- la résorption des bâtiments démontables et modulaires du lycée Alfred Nobel à Clichy-sous-Bois (93) (11,761 M€) ;
- la rénovation simple du lycée Louise Michel à Bobigny (93) (5,800 M€) ;
- la restructuration globale et extension du lycée Jacques Feyder à Epinay-sur-Seine (93) (33,500 M€) ;
- la restructuration du bâtiment principal et des logements de fonction du lycée Nadia et Fernand Léger à Argenteuil (95) (21,267 M€) ;
- la restructuration du lycée Eugène Ronceray à Bezons (95) (45,233 M€) ;
- la restructuration du site ouest du lycée Gustave Monod à Enghein-les-Bains (95) (29,021 M€) ;
- la restructuration du service de restauration du lycée Van Gogh à Ermont (95) (8,074 M€) ;
- la rénovation simple du lycée Escoffier à Eragny (95) (4,944 M€).

- En outre, ces crédits ont notamment permis de procéder à des ajustements de crédits pour les opérations en cours, à hauteur de 8,275 M€, pour les opérations suivantes :

- EREA Jean Jaurès Paris 15^{ème} - restructuration partielle : 1,600 M€ ;
- lycée Robert Doisneau à Corbeil-Essonnes (75) : restructuration partielle et extension : 3,937 M€ ;
- lycée Joliot Curie à Nanterre (92) - restructuration globale et extension : 0,445 M€ ;
- lycée les Cotes de Villebon à Meudon (92) - rénovation simple du service de restauration : 0,553 M€ ;
- lycée Alfred Costes à Bobigny (93) – restructuration partielle : 1,431 M€ ;
- lycée Gentilly au Val de Bièvre (94) – restructuration globale et extension : 0,304 M€ ;
- lycée Pierre Mendès France à Villiers-le-Bel (95) - réhabilitation partielle ateliers : 0,005 M€.

Au titre de la rénovation thermique et de l'efficacité énergétique, un montant de 0,500 M€ a été affecté en 2018, pour un marché d'assistance technique pour la performance énergétique.

Au titre de l'accessibilité, un montant de 5,867 M€ a été affecté en 2018, ventilé comme suit :

- 5,660 M€ au titre de la part travaux des conventions ADAP A5 (CP18-559) ;
- un complément d'autorisation de programme de 0,207 M€ au titre des conventions handicap Convention ADAP A6 A7 (CP18-390).

Une enveloppe de **213,722 M€** de crédits de paiement a été mandatée en 2018 au titre de la rénovation des lycées publics.

Les principaux mandatements relèvent des opérations en phase chantier, avec notamment :

- La poursuite des travaux de rénovation, de restructuration et d'extension des lycées suivants :

- lycée Jean Jaurès à Paris (75) (4,322 M€) ;
- lycée Arago à Paris (75) (1,730 M€) ;
- lycée Louis Armand à Paris (75) (6,205 M€) ;

- lycée Gaston Bachelard à Chelles (77) (1,490 M€) ;
- lycée Léonard De Vinci à Saint-Germain (78) (8,462 M€) ;
- lycée Jean-Baptiste Poquelin à Saint-Germain (78) (1,640 M€) ;
- lycée Joseph Talma à Brunoy (91) (3,684 M€) ;
- lycée Jacques Prévert à Longjumeau (91) (2,700 M€) ;
- lycée Robert Doisneau à Corbeil-Essonnes (91) (6,000 M€) ;
- lycée Jacques Feyder à Épinay-sur-Seine (93) (8,128 M€) ;
- lycée Villaume à Aulnay-sous-bois (93) (7,746 M€) ;
- lycée Val de Bièvre à Gentilly (94) (3,109 M€) ;
- lycée Gabriel Péri à Champigny sur Marne (94) (2,833 M€) ;
- lycée Antoine de Saint-Exupéry à Créteil (94) (1,118 M€) ;
- lycée Fernand et Nadia Léger à Argenteuil (95) (6,980 M€) ;
- lycée Jean-Jacques Rousseau à Montmorency (95) (3,673 M€).

• La poursuite d'études de maîtrise d'œuvre pour les opérations liées notamment aux établissements suivants :

- lycée Jean Moulin à Torcy (77) (1,210 M€) ;
- lycée Adrienne Bolland à Poissy (78) (0,540 M€) ;
- lycée Pierre Mendès France à Ris Orangis (91) (1,573 M€) ;
- lycée Louise Michel à Bobigny (93) (1,177 M€) ;
- lycée Joseph Cugnot à Neuilly-sur-Marne (94) (1,271 M€) ;
- lycée Louise Michel et Langevin Wallon à Champigny sur Marne (94) (1,321 M€) ;
- lycée Adolphe Chérioux à Vitry-sur-Seine (94) (0,570 M€) ;
- lycée Georges Brassens à Villeneuve-le-Roi (94) (0,730 M€) ;
- lycée Eugène Ronceray à Bezons (95) (3,445 M€) ;
- lycée Auguste Escoffier à Eragny-sur-Oise (95) (2,342 M€).

Concernant le Plan Handicap accessibilité au titre des EPLE, il a été mandaté 6,457 M€ dont 2,035 M€ en études et 4,422 M€ en travaux.

A titre d'information, huit quitus d'opération ont été délivrés.

Action : Bâtiments démontables

En 2018, un montant de **2,600 M€** d'autorisations de programme a été affecté. Dans certains secteurs (Sud Seine et Marne, Essonne et Seine-Saint-Denis), les hausses d'effectifs localisées nécessitent l'installation de bâtiments provisoires pour accueillir les élèves des rentrées scolaires 2018 et 2019.

Un montant de **4,219 M€** devrait être mandaté au titre de l'année 2018 en crédits de paiement.

Programme : Grosses réparations dans les lycées publics

Action : Grosses réparations dans les lycées publics

Un montant de **61,702 M€** a été affecté en 2018 au titre des grosses réparations, ventilé comme suit :

- 28,570 M€ afin de poursuivre l'exécution des marchés à bons de commande de travaux (pré-câblage, génie climatique, plomberie, électricité, travaux d'étanchéité etc.) et de mesures conservatoires ;
- 24,502 M€ pour des études et des travaux de grosses réparations réalisés au sein des EPLE en maîtrise d'ouvrage régionale ;
- 6,445 M€ pour des travaux de rénovation de toitures terrasses sur neuf lycées, menés par convention de mandat ;
- 0,274 M€ pour des travaux de sécurité incendie au lycée Armand Carrel de Paris menés par convention de mandat ;
- 1,247 M€ au titre d'affectations provisionnelles pour études et travaux ;
- 0,651 M€ au titre d'actions et travaux menés dans le cadre des déploiements THD (CP 18-044 et CP18-309) ;
- 0,013 M€ au titre d'une Convention relative au contrôle de conformité des branchements d'assainissement entre la région et le SIVOA.

En crédits de paiement **39,500 M€** devraient être mandatés au titre de l'année 2018 :

- 29,800 M€ au titre des marchés à commande ;

- 8,489 M€ au titre des marchés en maîtrise d'ouvrage régionale ;
- 1,211 M€ au titre des conventions de mandat relatives à la maintenance des lycées.

Programme : Travaux de maintenance

Action : Travaux de maintenance réalisés par les lycées publics

Des dotations à hauteur de **26,495 M€** ont été versées aux lycées afin qu'ils réalisent des travaux avec l'assistance technique des ingénieurs et des techniciens régionaux.

Parmi celles-ci, 2,711 M€ ont concerné les mesures de rentrée, c'est-à-dire les travaux indispensables à l'ouverture de nouvelles formations ou de nouvelles sections au sein des lycées. Un transfert de crédits de 0,465 M€ a été réalisé à partir de ce programme pour mener des travaux relatifs à la sécurisation des lycées.

Un montant de **26,439 M€** de crédits de paiement a été mandaté.

Action : Fonds d'urgence

2,000 M€ d'autorisations de programme ont été affectées en 2018 afin de permettre aux lycées de réaliser des travaux ou d'installer des équipements pour répondre à un besoin ponctuel et urgent, et éviter ainsi tout dysfonctionnement dans les établissements.

1,175 M€ sont mandatés au titre de l'année 2018.

Programme : Équipement des lycées publics

Action : Matériel pédagogique

Les affectations d'un montant total de **23,941 M€** en autorisations de programme ont permis en 2018 de poursuivre la politique d'équipement des lycées avec notamment :

- une dotation de plus de 6,592 M€ ayant permis l'acquisition de premiers équipements destinés aux locaux neufs ou rénovés, livrés dans le cadre des opérations de construction de lycées neufs ou de rénovations de lycées ;
- une dotation de 0,977 M€ consacrée aux mesures de rentrée, c'est-à-dire au financement des équipements nécessaires lors de l'ouverture de nouvelles formations ou sections dans les lycées ;
- un accompagnement des réformes de l'enseignement professionnel à hauteur de 2,161 M€ (BTS Chimie, BAC PRO SN, BAC PRO MELEC et CAP ESTHETIQUE COSMETIQUE ET CAP SIGNALITIQUE DECOR) ;
- 13,906 M€ ont été affectés pour répondre aux demandes prioritaires de l'ensemble des lycées en matière de renouvellement / remplacement d'équipements des établissements exprimées lors des campagnes de saisies extranet. Ces crédits ont également permis de répondre aux demandes de mobiliers, d'équipement audiovisuel des lycées, la MLDS, d'équipements pour les lycées 100 % numérique, l'accès à internet et sur la maintenance des équipements et de sécurité des matériels, dans le cadre de marchés régionaux ;
- 0,300 M€ ont été mobilisés pour permettre l'engagement juridique et budgétaire d'un marché de fourniture, livraison et installation de chariots de nettoyage pour les lycées lancé par le pôle RH attribué le 9 novembre ;
- un budget de 0,005 M€ a été mobilisé pour le renouvellement du marché de fournitures d'équipement (marchés de drapeaux).

18,244 M€ de crédits de paiement sont mandatés au titre de l'année 2018 sur cette action.

Action : Transport

Une enveloppe de **0,360 M€** d'autorisations de programme a été consacrée à l'équipement en véhicules de service des EPLE.

La consommation en crédits de paiement s'établit à **0,268 M€**.

Action : Développement des TICE et des ENT

Un budget de **29,887 M€** d'autorisations de programme a été affecté dans le cadre des politiques d'équipements numériques et aux Espaces Numériques de Travail (ENT) en 2018.

Cette enveloppe a permis notamment de financer le renouvellement des ordinateurs pour 9,400 M€, des imprimantes pour 0,626 M€, l'installation de tableaux numériques pour 1,800 M€ et l'activation des réseaux pour 4,050 M€ ainsi que les 100% lycées numériques pour 0,350 M€.

De plus, un montant de 5,374 M€ a été affecté pour une provision pour l'achat de matériels informatiques, 0,400 M€ pour Mon Lycées.net, 4,260 M€ pour la maintenance informatique, 0,490 M€ pour le marché Modernisation (MCO), 0,540 M€ pour le marché ENT et également 0,256 M€ pour la plateforme Oriane et 0,078 M€ ont été affectés pour le raccordement des lycées au réseau très haut débit de la Seine-et-Marne et 1,141 M€ pour les études.

Cette action a fait l'objet de mandatements à hauteur de **27,824 M€**.

223 - Lycées privés

Programme : Participation à la rénovation des lycées privés

Action : Participation à la rénovation des lycées privés

4,800 M€ ont été alloués aux lycées privés afin de mener des travaux de rénovation et d'extension de locaux des lycées privés sous contrat d'association et notamment des travaux d'accessibilité handicapés ou de mise aux normes de sécurité incendie (en cohérence avec les politiques régionales dans ces deux domaines).

Un transfert de 0,800 M€ a été nécessaire, réalisé à partir de l'action « Sécurisation des lycées privés ».

En crédits de paiement, **0,797 M€** ont été versés aux établissements au titre des subventions attribuées les années antérieures.

Programme : Participation à l'équipement des lycées privés

Programme non doté en 2019.

Action : Participation à l'équipement des lycées privés

Programme non doté en 2018.

224 - Participation à des cités mixtes

Programme : Rénovation des cités mixtes départementales

Action : Rénovation des cités mixtes départementales

Aucune affectation ni mandatement n'a été réalisé dans le cadre de cette action au cours de l'exercice 2018.

Programme : Travaux de maintenance dans les cités mixtes départementales

Action : Travaux de maintenance dans les cités mixtes départementales

Une enveloppe de **0,002 M€** a été affectée au titre du solde programme 2000 2001 CMD 95.

En crédits de paiement, la somme de **0,072 M€** a été mandatée au Département du Val d'Oise.

Programme : Équipement des cités mixtes départementales

Action : Equipement des cités mixtes départementales

En matière d'équipement des lycées en cités mixtes départementales, un montant de **0,022 M€** a été affecté pour répondre aux demandes prioritaires de l'ensemble des lycées concernant le renouvellement et/ou le remplacement d'équipements des établissements exprimées lors des campagnes de saisies extranet.

0,022 M€ ont été mandatés au titre de l'année 2018.

Programme : Travaux de maintenance dans les cités mixtes régionales

Les affectations d'autorisations de programme à hauteur de **6,263 M€** ont permis de financer des travaux via l'octroi de dotations financières aux cités mixtes régionales qui assurent leur réalisation avec l'assistance technique des ingénieurs et techniciens régionaux. Ces affectations :

- ont été mobilisées au bénéfice du fonds d'urgence des cités mixtes régionales ;
- ont par ailleurs concerné la fin des crédits relatifs à la poursuite des programmes 2017 ;
- enfin ont permis, après concertation et validation, de lancer des programmes de travaux pour 2018 avec les départements de Paris, de la Seine-et Marne, des Yvelines, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne.

Une fois réalisés, ces travaux font l'objet de remboursements de la part des départements en fonction de la part des collégiens présents dans chacune des cités scolaires.

Disposant du plus grand nombre de cités scolaires, 3,097 M€ ont été consacrés aux cités scolaires parisiennes.

Par ailleurs 0,687 M€ ont été transférés dans le cadre d'affectations liées à des opérations de sécurisation en autorisation de programme.

Les différentes actions du programme ont fait l'objet de mandatements à hauteur de **6,175 M€**.

Programme : Equipement des cités mixtes régionales

Action : Matériel pédagogique

Un montant de **2,084 M€** en autorisations de programme a été affecté sur cette action afin, soit de doter en matériels pédagogiques les lycées en cités mixtes régionales dans le cadre de marchés, soit de permettre l'acquisition de ces matériels en propre via l'attribution d'avances financières aux cités mixtes.

Ces affectations ont permis de financer :

- l'acquisition de premiers équipements destinés aux locaux neufs ou rénovés attribués dans le cadre des opérations de construction de lycées neufs ou de rénovations de cités mixtes pour 0,497 M€ ;
- une dotation de 0,070 M€ a été consacrée aux mesures de rentrée, c'est-à-dire au financement des équipements nécessaires lors de l'ouverture de nouvelles formations ou sections dans les lycées CMR ;
- les demandes prioritaires de l'ensemble des lycées concernant le renouvellement/remplacement d'équipements des établissements exprimées lors des campagnes de saisies extranet. Ces crédits ont également permis de répondre aux demandes de mobilier, d'équipement audiovisuel des lycées, la MLDS, dans le cadre de marchés régionaux et pour procéder à des provisions pour certains marchés (1,517 M€).

Cette action a fait l'objet de mandatements à hauteur de **1,377 M€** en 2018.

Action : Transports

Un total de **0,040 M€** a été affecté en 2018 au titre de cette action.

Cette action a fait l'objet de **0,019 M€** de mandatements sur 2018.

Action : Etudes liées aux cités mixtes régionales

Une dotation de **0,500 M€** d'autorisations de programme a été affectée au titre du marché d'assistance et de pilotage informatique.

Cette action a fait l'objet de mandatements à hauteur de **0,262 M€**.

Action : Développement des TICE et des ENT

Une dotation de **2,557 M€** d'autorisations de programme a été affectée au titre des politiques d'équipement en matière de TICE et d'Espaces numériques de Travail pour les lycées en cités mixtes régionales, selon les mêmes caractéristiques et priorités que pour les autres EPLE franciliens.

Cette dotation a permis notamment de financer le renouvellement des ordinateurs (1,322 M€), des imprimantes (0,084 M€), l'installation de tableaux numériques (0,208 M€), l'équipement audiovisuel des lycées et l'activation des réseaux et la modernisation MCO, le marché ENT et la maintenance informatique (0,910 M€).

Cette action a fait l'objet de mandatements à hauteur de **0,904 M€**.

Programme : Grosses réparations dans les cités mixtes régionales

20,115 M€ d'autorisations de programme ont été affectées sur les actions composant ce programme, afin d'assurer la maintenance dans les cités mixtes régionales, selon différents modes d'intervention :

- 2,561 M€ au titre des travaux de grosses réparations réalisés en maîtrise d'ouvrage régionale, dont notamment 2,444 M€ consacrés aux cités mixtes parisiennes ;
- 3,180 M€ afin de poursuivre l'exécution des marchés à bons de commande de travaux (pré-câblage, génie climatique, plomberie, électricité, travaux d'étanchéité etc.) et de mesures conservatoires ;
- 0,325 M€ à titre provisionnel pour les études et travaux dans les cités mixtes régionales ;

- 1,350 M€ passés dans le cadre d'une convention avec le CD75 concernant la CMR François VILLON (CP18-487) ;
- 0,014 M€ passés dans le cadre des actions de déploiement du THD ;

• dans le cadre précis des actions « bâtiments démontables » 12,685 M€ ont été affectés suite à un important sinistre sur le site de la CMR Georges Brassens de Villeneuve-Saint-Georges (CP18-205 et CP18-396).

Une enveloppe de **20,666 M€** a été mandatée au titre des actions de ce programme, dont 3,115 M€ au titre des travaux en maîtrise d'ouvrage directe et 4,475 M€ au titre des marchés à bons de commande et 13,076 M€ dans le cadre des actions « bâtiments démontables ».

Programme : Etudes générales cités mixtes régionales

Toutes actions confondues, ce programme présente un volume d'affectations de **1,120 M€** sur l'exercice, supérieur à l'enveloppe allouée au budget primitif. Il a ainsi fait l'objet d'un abondement à hauteur de 0,570 M€ en autorisations de programme permettant de financer notamment la part des prestations intellectuelles de certains marchés à bons de commande.

- 1,000 M€ a été affecté pour les accords-cadres à bons de commande en études pour les marchés suivants :
 - assistance technique de couverture et d'étanchéité des toitures ;
 - missions diverses de contrôle technique portant sur les EPLE ;
 - études sols préalables à la construction, la rénovation, la réhabilitation et l'extension des lycées ;
 - assistance technique relative aux travaux d'installation de chauffage ;
 - assistance technique en matière de câblage ;
 - accords-cadres à bons de commande relatifs à la coordination sécurité et protection santé dans les EPLE ;
 - marché de prestations intellectuelles pour l'assistance technique à la fourniture des bâtiments démontables ;
 - marché de recensement, de revêtement et assistance technique liés à l'amiante et établissement de la cartographie ;
 - marché de recensement des revêtements à base de plomb ;
 - accords cadre de prestations intellectuelles sur les diagnostics relatifs à la sécurité incendie ;
 - accords cadre de prestations intellectuelles et coordination SSI ;
 - marché d'intervention topographique et de géomètres experts ;
 - marché d'assistance et de mise à jour des plans de préventions des risques ;
 - marché d'études préalables à la mise au point de programme et ou de définition de capacités d'accueil maximale pour les EPLE.
 - 0,100 M€ ont été affectés au titre d'affectations provisionnelles en études ;
 - la Région a engagé une expérimentation d'intégration du « smart building » dans trois établissements. Cette expérimentation doit permettre d'évaluer les différentes solutions proposées par les opérateurs économiques en matière de remontées d'informations, que ce soit par capteurs ou à partir de solutions innovantes dans les domaines tels que l'environnement, la gestion des fluides, la production d'énergie, la sûreté électronique et la connaissance du bâti et des usages. A ce titre 0,010 M€ ont été affectés en 2018 pour la partie CMR ;
 - 0,010 M€ ont été affectés pour l'aide au fonctionnement d'AIRPARIF plus spécifiquement liée à ses travaux sur la caractérisation de l'air intérieur et les transferts air extérieur / air intérieur.
- En crédits de paiement, **1,338 M€** ont été mandatés au titre de l'année 2018 sur ce programme.

Programme : Rénovation des cités mixtes régionales

Action : Rénovation des cités mixtes régionales

10,532 M€ ont été affectés sur cette action afin d'engager les travaux des opérations suivantes :

- la rénovation globale à la cité mixte régionale Le Corbusier (9,556 M€) ;
- 0,500 M€ au titre des accords-cadres relatifs aux marchés d'efficacité énergétique (SIGIEF) et performance énergétique (SIPPEREC) ;
- 0,360 M€ au titre de complément de l'opération de restructuration du pôle sciences de la CMR Marie Curie à Sceaux (92) ;
- 0,116 M€ affectés à titre de complément d'opérations d'accessibilité handicap pour la partie CMR.

En crédits de paiement, **21,238 M€** ont été mandatés, principalement pour :

- la restructuration et l'extension de l'ensemble immobilier au lycée Montaigne Paris 6^{ème} (0,177 M€) ;
- la restructuration du service de restauration du lycée Voltaire Paris 11^{ème} (0,354 M€) ;
- la restructuration du pôle sciences du lycée Janson de Sailly à Paris 16^{ème} (1,338 M€) ;
- la restructuration globale et extension du lycée Gabriel Faure à Paris 13^{ème} (6,980 M€) ;
- la restructuration du pôle sciences au lycée Marie Curie à Sceaux (92) (2,570 M€).

Ces crédits ont en outre permis de financer les études pour la recomposition des espaces sportifs extérieurs du lycée Michelet à Vanves 92 (0,265 M€).

Concernant le Plan Handicap accessibilité au titre des CMR, il a été mandaté 0,555 M€ (0,154 M€ en phase études et 0,401 M€ en phase travaux Handicap).

28 - Autres services périscolaires et annexes

Programme : Installations sportives à l'usage des lycéens

Action : Installations sportives à l'usage des lycéens

A compter de 2017, les crédits alloués au financement des installations sportives à l'usage des lycées sont portés par le budget du secteur Sports. Non dotée au BP 2018, cette action a néanmoins fait l'objet d'un abondement de crédits de paiement à hauteur de **2,325 M€** afin de répondre aux appels de fonds des collectivités et organismes publics qui ont bénéficié d'affectations sur les exercices antérieurs, et dont les opérations sont en cours d'achèvement.

Programme : Schéma des formations

Action : Logiciels et matériels didactiques

Un montant de **0,004 M€** d'autorisations de programme a été affecté au titre de la convention conclue entre la Région et le rectorat de Versailles pour l'application informatique SOFA, outil de préparation des mesures de rentrée commun aux trois académies franciliennes et à la Région.

0,004 M€ ont été mandatés à ce titre en 2018.

Action : Budget participatif économie d'énergie lycées

0,200 M€ de subventions ont été attribuées aux lycées engagés dans la démarche « Lycées Eco Responsables », sur les thématiques « Biodiversité » et « Prévention et gestion des déchets », afin de mettre en œuvre le plan vert dans les lycées. Ainsi, 200 lycées sont engagés dans la démarche sur les trois académies franciliennes.

Ces subventions ont permis d'améliorer ou réaménager des espaces extérieurs plus végétalisés au profit des élèves, des haies plantées, de réaliser des jardins de tous types (potagers, médiévaux, aromatiques, etc...), de créer un réseau de grainothèques, des mares, de l'écopaturage, l'installation de ruches, etc. Le tri sélectif des déchets est aussi amélioré avec des tables de tri participatif en cantine, des compostages sur site, et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

En crédits de paiement, **0,200 M€** ont été mandatés sur cette action afin d'honorer les marchés en cours sur les thématiques de l'eau, de l'énergie et du climat ainsi que les dotations votées sur 2018. Les travaux ont concerné l'optimisation de l'éclairage avec la participation des élèves (installation de leds et de pilotages), et la récupération d'eau pluviale.

Action : Budget autonomie des lycées

Les 24 lycées expérimentateurs ont été reconduits cette année.

0,514 M€ ont ainsi été consacrés au volet investissement du budget d'autonomie sur cette action en autorisations de programme et **0, 362 M€** en crédits de paiement.

FONCTIONNEMENT

TABLEAU DE SYNTHÈSE
BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2018

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2018	Prévision de consommation au 31/12
		M €		M €
932 - Enseignement	271,947	265,319	275,300	267,321
22 - Enseignement du second degré	226,041	229,858	229,394	235,144
222 - Lycées publics	139,007	143,157	142,360	147,541
Participation aux charges de fonctionnement des lycées publics	136,907	138,113	140,260	143,580
<i>HP222-017</i>				
Maintenance immobilière	13,740	14,391	13,740	14,380
Maintenance des équipements techniques et traitement des déchets	0,100		0,100	
DGFL lycées publics	72,984	73,109	72,984	72,434
Prestations chauffage des lycées publics	26,000	27,000	29,353	33,777
Prestations électricité des lycées publics	21,100	21,100	21,100	21,092
Equipements de protection individuelle des agents des lycées	1,500	1,300	1,500	1,300
Accès Internet THD lycées publics	1,483	1,213	1,483	0,597
Dépenses de gestion associées aux programmes scolaires	2,100	5,044	2,100	3,961
<i>HP222-018</i>				
Action de gestion scolaire	0,150	0,125	0,150	0,215
Prestations liées aux travaux	1,500	4,535	1,500	3,408
Impôts, loyers et taxes	0,150	0,084	0,150	0,081
Contentieux, intérêts moratoires, charges exceptionnelles	0,300	0,300	0,300	0,257
223 - Lycées privés	67,573	67,645	67,573	67,532
Lycées privés forfait d'externat "matériel"	33,220	33,247	33,220	33,189
<i>HP223-016</i>				
Lycées privés forfait d'externat "matériel"	33,220	33,247	33,220	33,189
Lycées privés forfait d'externat "personnel"	34,353	34,398	34,353	34,343
<i>HP223-028</i>				
Lycées privés forfait d'externat "personnel"	34,353	34,398	34,353	34,343
224 - Participation à des cités mixtes	19,461	19,056	19,461	20,071
Participation aux charges de fonctionnement des lycées dans les cités mixtes départementales	0,435	0,125	0,435	0,122
<i>HP224-020</i>				
DGFL Cités mixtes départementales	0,125	0,125	0,125	0,122
Entretien des lycées en cités mixtes départementales	0,310		0,310	

TABLEAU DE SYNTHÈSE
BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2018

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2018	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
Participation aux charges de fonctionnement des cités mixtes régionales <i>HP224-031</i>	19,026	18,931	19,026	19,949
DGFL Cités mixtes régionales	7,505	7,384	7,505	7,364
Entretien des cités mixtes régionales - part lycées	1,840	1,912	1,840	1,945
Entretien des cités mixtes régionales - parties communes				0,325
Prestations chauffage des cités mixtes régionales - parties communes	6,221	6,221	6,221	6,450
Prestations électricité des cités mixtes régionales - parties communes	3,370	3,370	3,370	3,865
Accès Internet CMR	0,090	0,044	0,090	
28 - Autres services périscolaires et annexes	45,906	35,461	45,906	32,177
Centre de ressources <i>HP28-003</i>	0,300	0,300	0,300	0,286
CERTA	0,290	0,290	0,290	0,286
CERGE	0,010	0,010	0,010	
Aides aux élèves de second cycle <i>HP28-004</i>	29,851	20,588	29,851	19,937
Aide régionale à la demi-pension	17,189	11,209	17,189	11,005
Aide régionale à l'équipement des lycéens	4,600	3,501	4,600	3,501
Aide régionale à l'acquisition de manuels scolaires	6,562	4,520	6,562	4,519
Aide à l'introduction de produits biologiques et locaux dans les restaurants scolaires	1,500	1,358	1,500	0,912
Schéma des formations <i>HP28-005</i> <i>PR28-005</i>	15,175	14,144	15,175	11,525
Réussite des élèves	3,090	3,506	3,090	2,690
Développement des TICE et des ENT	8,327	8,027	8,327	6,571
Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations	1,708	1,458	1,708	1,378
Olympiades des métiers	0,050	0,062	0,050	
Budget participatif économie d'énergie				0,012
Budget autonomie des lycées	2,000	1,091	2,000	0,874

TABLEAU DE SYNTHÈSE
BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2018

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2018	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
Aides aux élèves des BTS, CPGE et formations post-bac et assimilées <i>HP28-009</i>	0,580	0,429	0,580	0,429
Aide régionale à la demi-pension aux élèves en BTS et CPGE	0,120	0,047	0,120	0,047
Aide régionale à l'équipement des élèves en BTS	0,300	0,231	0,300	0,231
Aide régionale aux inscriptions aux concours des élèves en CPGE	0,160	0,151	0,160	0,151
TOTAL	271,947	265,319	275,300	267,321
HP	271,797	265,169	275,150	267,160
PR	0,150	0,150	0,150	0,161

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

932 - Enseignement

22 - Enseignement du second degré

222 - Lycées publics

Programme : Participation aux charges de fonctionnement des lycées publics

Action : Maintenance immobilière

Le volume des affectations au titre de la maintenance immobilière s'établit à **14,391 M€** et celui des mandatements à **14,380 M€** à fin 2018.

Ce niveau d'exécution traduit le besoin des établissements en crédits afin de réaliser des interventions d'entretien spécifique qui ne relèvent pas de la section d'investissement.

La dotation au titre des contrôles techniques et de maintenance obligatoires pour les lycées publics s'est établie à 13,858 M€ (CP 2018-287 et CP 2018-529).

Action : DGFL lycées publics

La DGFL permet de doter les lycées d'un budget de fonctionnement. A travers le barème fixé, elle permet une grande lisibilité des dotations et une meilleure prise en compte des enjeux de maîtrise de l'énergie.

Elle comprend, par ailleurs, une mesure spécifique pour soutenir les petits lycées et une dotation de solidarité affectée aux lycées accueillant une forte proportion d'élèves issus des CSP défavorisées.

Pour mémoire, la DGFL 2018 s'est élevée à 80,314 M€ au global, tous types d'établissements confondus – lycées publics et Cités Mixtes Régionales et Départementales.

Au titre des lycées publics, 70,469 M€ ont été affectés pour leur dotation de fonctionnement, y compris pour le lycée de Boulogne Billancourt qui a ouvert à la rentrée scolaire 2018.

Un montant de 2,298 M€ a été dédié au Fonds Commun de Fonctionnement pour les lycées publics.

En outre, des dotations ont été attribuées aux lycées accueillant des élèves dans le cadre des actions de la Mission de lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS ex MGIEN), à hauteur de 0,342 M€ (CP 2018-521).

Au total, **73,109 M€** ont été affectés et **72,434 M€** ont été mandatés sur cette action en 2018.

Action : Prestations chauffage des lycées publics

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Climat régional, complété par la délibération CR 2018-016 stratégie énergie-climat de la Région Ile-De-France, les prestations de chauffage regroupent la fourniture et l'acheminement de gaz naturel, l'exploitation et la maintenance des installations de fourniture et d'acheminement du chauffage.

En adhérant au groupement de commandes du Syndicat Intercommunal pour le gaz et l'électricité d'Ile-De-France (SIGIEF), la Région utilise les marchés de fourniture et d'acheminement de gaz naturel et de services associés, passés par le groupement.

Par ailleurs, la Région a choisi de reprendre en gestion la fourniture d'énergie fournie par les réseaux de chaleur (CP 14-202). Ainsi, à fin 2018, 459 lycées ont bénéficié de ces nouveaux approvisionnements.

En outre, un marché d'exploitation de chauffage de type P2P3 PFI a été conclu en 2013 et comprend la maintenance des installations (prestations P2) et le renouvellement des installations de chauffage (prestations P3) des Établissements publics locaux d'enseignement (EPLE) de la Région Ile-de-France.

Un premier marché a été attribué pour un montant de 130,500 M€ TTC en 2013 pour une durée de neuf ans, puis un second pour un montant de 32,000 M€ TTC sur sept ans lors de la CAO du 22 mai 2015, devant s'achever en juillet 2022.

Depuis 2014, des avenants ont par ailleurs été passés afin d'intégrer de nouveaux établissements livrés aux différentes rentrées scolaires (lycée neuf de Saint-Denis, internat du lycée de Dammartin, internat du lycée de Chevilly-Larue, internat du lycée Lavoisier de Porcheville...), ainsi que de nouveaux établissements dont les contrats arrivaient à échéance après 2014 (lycée horticole de Montreuil, Lycée J. d'Albret de Saint-Germain-en-Laye...). Divers ajustements techniques (comme les nouvelles installations techniques liées à des opérations ciblées comme la rénovation des demi-pensions) ont également été pris en charge. Le montant total de ces différents avenants sur la période s'élève à de 12,900 M€ y compris les conséquences liées à la résiliation d'un lot et son transfert pour un an pour la maintenance sur un autre lot le temps de la relance du marché.

Désormais ces marchés concernent 429 établissements : 386 lycées et 43 cités mixtes régionales. Au total, cette action a fait l'objet d'affectations d'autorisations d'engagement à hauteur de **27,000 M€** en 2018.

En termes de consommation 25,857 M€ devraient avoir été mandatés pour la fourniture de gaz, et 7,920 M€ pour la maintenance des installations de chauffage (P2), soit un volume global de **33,777 M€** en 2018.

Action : Prestations électricité des lycées publics

Depuis le 1er janvier 2016, la Région a repris en direct la fourniture de l'électricité de l'ensemble des lycées franciliens, en ayant adhéré au groupement de commandes du SIPPEREC qui a conclu des marchés de fourniture pour l'ensemble des sites régionaux.

21,100 M€ ont été consommés en autorisations d'engagement et **21,092 M€** en crédits de paiement en 2018 à ce titre pour les lycées.

Action : Equipements de protection individuelle des agents des lycées

Il s'agit d'une nouvelle action créée lors du BP 2018, dotée initialement de 1,500 M€.

1,300 M€ ont été consommés en autorisations d'engagement et en crédits de paiement en 2018.

Action : Accès Internet THD lycées publics

Nouvelle action créée lors du BP 2018, dotée initialement de 1,483 M€, elle permet notamment la prise en charge des dépenses liées à la redevance d'exploitation et de la bande passante des accès Internet des lycées connectés au THD avant 2018 et de ceux prévus d'être connectés en 2018 (1,163 M€).

0,050 M€ ont été affectés au titre du financement d'une expérimentation SMARTBUILDING (CP2018-529).

Ainsi, **1,213 M€** ont été consommés en autorisations d'engagement et **0,597 M€** en crédits de paiement en 2018.

Programme : Dépenses de gestion associées aux programmes scolaires

Action : Action de gestion scolaire

0,125 M€ d'autorisations d'engagement ont été affectés au titre de l'action de gestion scolaire en 2018 pour assurer notamment les dépenses directes issues des marchés à procédure adaptée, et le règlement de la cotisation au syndicat intercommunal du gaz et de l'électricité d'Île-de-France (SIGEIF) pour 0,027 M€ ainsi que celle du syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communications (SIPPEREC) pour 0,012 M€.

0,085 M€ ont aussi été consacrés à l'affectation d'autorisation d'engagement provisionnelle afin d'assurer notamment les dépenses directes issues des marchés à procédure adaptée: la commande d'ouvrages et fournitures spécifiques, les publications aux journaux officiels et groupe moniteur.

0,215 M€ ont été mandatés sur cette action en crédits de paiement.

Action : Prestations liées aux travaux

Un montant de **4,535 M€** d'autorisations d'engagement a été affecté sur cette action.

Cette dotation a notamment été consacrée :

- à l'appui d'AIRPARIF pour la surveillance et l'amélioration de la qualité de l'air dans les lycées (0,033 M€) ;
- au financement d'un service permanent de sécurité incendie du lycée Pierre Gilles-de-Gennes à Paris 13^{ème} Règlement de sécurité IGH (Immeuble de Grandes Hauteur) à hauteur de 0,700 M€ ;
- à l'affectation globale de marchés exécutés sur prestations de fonctionnement (3,500 M€) particulièrement sur les marchés suivants :
 - marché relatif au déménagement et au stockage en garde meubles de mobilier et matériels lourds des EPLE ;
 - marché relatif à la surveillance et à la protection humaine contre les risques d'incendie et de panique dans les EPLE ;
 - marché, relatif à la surveillance anti-intrusion dans les EPLE ;
 - marché, relatif à des prestations de reprographie, d'impression ou de traitement de documents.
- à l'affectation du volet exploitation pour la CRE concernant le lycée Talma de Brunoy (91) et du lycée Claude Chappe de Nanterre (92) (0,302 M€).

En crédits de paiement **3,408 M€** ont été mandatés sur cette action en 2018.

Action : Impôts, loyers et taxes

En 2018, **0,084 M€** ont été affectés et **0,081 M€** ont été mandatés pour le paiement des impôts et taxes relevant du propriétaire.

Action : Contentieux, intérêts moratoires, charges exceptionnelles

Dans le cadre de cette action, **0,300 M€** ont été affectés pour les frais de contentieux.

En crédits de paiement, **0,257 M€** ont été mandatés sur cette action au titre des frais de contentieux.

223 - Lycées privés

Programme : Lycées privés forfait d'externat "matériel"

Action : Lycées privés forfait d'externat "matériel"

Une dotation de **33,247 M€** a été attribuée en 2018 aux lycées privés sous contrats d'association avec l'État au titre du forfait d'externat « Part matériel ».

Les mandatements sur 2018 se montant à **33,189 M€** sur cette action.

Programme : Lycées privés forfait d'externat "personnel"

Action : Lycées privés forfait d'externat "personnel"

Une dotation de **34,398 M€** a été attribuée en 2018 aux lycées privés sous contrat d'association avec l'Etat au titre du forfait d'externat « Part personnel ».

Les mandatements sur 2018 sont de **34,343 M€** sur cette action.

224 - Participation à des cités mixtes

Programme : Participation aux charges de fonctionnement des lycées dans les cités mixtes départementales

Action : DGFL Cités mixtes départementales

La participation aux charges de fonctionnement des deux lycées en cités mixtes départementales est calculée selon les mêmes modalités que la DGFL des lycées régionaux. Elle s'est élevée à **0,125 M€** en 2018. A noter qu'un montant de 0,003 M€ a été dédié au fonds commun de fonctionnement pour les cités mixtes départementales.

En crédits de paiement, **0,122 M€** sont mandatés en 2018.

Action : Entretien des lycées en cités mixtes départementales

Aucune affectation ni aucun mandatement n'a été réalisé sur cette action.

Programme : Participation aux charges de fonctionnement des cités mixtes régionales

Action : DGFL Cités mixtes régionales

La DGFL des 45 lycées en cités mixtes régionales s'impute sur cette action. Le montant affecté au titre de 2018 s'est élevé à **7,279 M€**. Il a été calculé selon les mêmes modalités que pour les lycées hors cités mixtes.

A noter qu'un montant de 0,105 M€ a été dédié au fonds commun de fonctionnement pour les cités mixtes régionales.

Le volume des mandatements sur cette action s'établit à **7,364 M€**.

Action : Entretien des cités mixtes régionales - part lycées

Les montants d'affectations s'élèvent à **1,912 M€** et les mandatements à **1,945 M€** sur cette action. Ces crédits ont permis de financer en 2018 les contrats passés par les lycées afin d'effectuer les contrôles techniques et d'entretiens obligatoires dans les cités mixtes régionales (CP 2018-287).

Action : Entretien des cités mixtes régionales - parties communes

0,325 M€ ont été mandatés au titre des affectations sur années antérieures à 2018.

Action : Prestations chauffage des cités mixtes régionales - parties communes

Au titre de cette action il a été affecté un total de **6,221 M€** en 2018 pour la fourniture d'énergie des CMR.

6,450 M€ ont été mandatés sur l'exercice, répartis comme suit :

- 5, 842 M€ au titre de la fourniture d'énergie ;
- 0, 608 M€ au titre de la maintenance des installations de chauffage.

Action : Prestations électricité des cités mixtes régionales - parties communes

3,370 M€ ont été affectés en 2018 pour la prise en charge des dépenses d'électricité des cités mixtes régionales par la Région.

Les mandats s'élèvent sur l'année à **3,865 M€**.

Action : Accès Internet CMR

0,044 M€ ont été affectés en 2018 pour la prise en charge des dépenses liées à la redevance d'exploitation et de la bande passante des accès Internet des cités mixtes régionales connectées au THD avant 2018.

Aucun mandatement n'a été réalisé au titre de cette action.

28 - Autres services périscolaires et annexes

Programme : Centre de ressources

Action : CERTA

0,290 M€ ont été affectés en autorisations d'engagement en 2018 afin d'attribuer une subvention de fonctionnement au CERTA et **0,286 M€** ont été mandatés. Cette subvention permet de couvrir une partie des dépenses assumées par la structure au bénéfice des actions de formation initiale ainsi que la prise en charge du transport des élèves vers le site de Flins où se déroulent les formations.

Action : CERGE

Une subvention de **0,010 M€** a été affectée et attribuée au CERGE pour le fonctionnement de la structure inter-académique en 2018 liée au lycée Jean Macé à Vitry-sur-Seine (94).

Programme : Aides aux élèves de second cycle

Action : Aide régionale à la demi-pension

11,209 M€ d'autorisations d'engagement ont été affectés en 2018 sur cette action :

- 10,905 M€ au titre de la tarification au quotient familial dans la restauration scolaire des lycées publics franciliens (compensation régionale, conventions de partenariat avec les huit CAF, frais annexes, outils et supports de mise en œuvre du dispositif) ;

- 0,304 M€ au titre de l'aide régionale à la demi-pension pour les lycéens des établissements privés sous contrat d'association avec le Ministère de l'Education nationale soit 0,198 M€ de dotations initiales pour l'année scolaire 2018-2019 et 0,106 M€ de compléments.

En crédits de paiement, **11,005 M€** ont été mandatés sur l'action en 2018.

Action : Aide régionale à l'équipement des lycéens

L'aide régionale à l'équipement des lycéens permet aux établissements d'acquérir des équipements et matériels pédagogiques personnels destinés aux élèves de première année des filières production et de certaines filières de services.

Un montant total de **3,501 M€** a été affecté sur cette action en 2018, soit 2,891 M€ de dotations initiales pour l'année scolaire 2018-2019 et 0,610 M€ d'ajustements compte tenu de l'évolution des effectifs.

S'agissant de subventions, les mandatements sont identiques aux montants d'affectations sur cette action.

Action : Aide régionale à l'acquisition de manuels scolaires

Le dispositif permet aux établissements de maintenir un fonds de manuels scolaires qui sont prêtés aux élèves des niveaux IV et V durant leur scolarité. Au titre de l'année scolaire 2018-2019, la dotation a permis de financer d'une part le complément des collections au regard des pertes ou détériorations d'ouvrages, sur la base d'une aide à hauteur de cinq euros par élève mais également l'achat de livrets d'exercices pour un montant de 23 euros par élève des filières professionnelles.

Par ailleurs, toute demande de subvention complémentaire consécutive à une évolution des effectifs a fait l'objet d'un traitement particulier par établissement avec une dotation plafonnée à hauteur de 150 euros par élève.

Un montant total de **4,520 M€** a été affecté sur cette action en 2018, soit 3,320 M€ de dotation initiale pour l'année scolaire 2018-2019 et 1,200 M€ d'ajustements compte tenu de l'évolution des effectifs.

4,519 M€ ont été mandatés sur l'exercice.

Action : Aide à l'introduction de produits biologiques et locaux dans les restaurants scolaires

Le dispositif concernant l'introduction des produits biologiques a mobilisé 100 établissements en 2018.

1,358 M€ en autorisations d'engagement ont ainsi été consacrés à l'introduction de produits biologiques et biologiques locaux au sein des restaurants scolaires dans les lycées participants au dispositif.

En crédits de paiement, **0,912 M€** ont été mandatés en 2018.

Programme : Schéma des formations

Action : Réussite des élèves

Un montant total de **3,506 M€** a été affecté sur cette action et a permis :

- la mise en œuvre des actions de lutte contre le décrochage scolaire (délibération n° CR82-16 du 19mai 2016) pour un montant de 2,035 M€ à travers des actions de :
 - prévention via l'appel à projets Réussite pour tous (1,431 M€) et l'accompagnement des élèves absents pour cause de maternité, d'accident ou de longue maladie (0,299 M€) ;
 - d'accompagnement des jeunes décrochés et de remédiation grâce à l'appel à projets Phénix (0,305 M€).
 - l'enrichissement des partenariats régionaux à disposition des EPLE visant à renforcer les relations et la connaissance réciproque entre les entreprises et les lycées, conformément à la délibération n°CR 94-16 du 19 mai 2016 pour un montant de 0,274 M€ ;
 - le soutien à l'apprentissage des langues et à la mobilité via le dispositif « Parcours Européen » s'adressant aux élèves des sections européennes des lycées professionnels pour un montant de 0,323 M€ ;
 - la participation au financement de « Défi Métiers » pour sa mission Observatoire Régional Emploi à hauteur de 0,150 M€ ;
 - le soutien régional aux lycéens qui s'orientent vers Sciences-Po par la contribution aux achats d'abonnement presse, pour les lycées engagés dans une convention avec Sciences-Po, pour un montant de 0,040 M€ ;
 - le financement du partenariat pour l'utilisation régionale des enquêtes d'insertion des lycéens (une enquête réalisée en 2018 et une enquête à réaliser début 2019) à hauteur de 0,320 M€ ;
 - la participation au salon de l'Éducation organisé fin novembre 2018 (0,090 M€) ;
 - la participation d'une délégation francilienne au concours international de latin d'Arpino et l'organisation de la remise des médailles aux lauréats des Olympiades régionales des métiers à hauteur de 0,074 M€ ;
 - la prise en charge des développements du site Oriane, suite au transfert de charge du Pôle Trésor au Pôle Lycées, à hauteur de 0,050 M€.
- 2,690 M€** ont été mandatés au titre de cette action, dont 0,161 M€ au titre du GIP CARIF (action 428005015 "Réussite des élèves").

Action : Développement des TICE et des ENT

Les principales affectations en 2018, à hauteur de **8,027 M€**, ont concouru à la mise en œuvre du rapport n°CR16-84 du 16 juin 2016 « vers des lycées 100 % numérique » par le biais des lycées 100% Numérique, du maintien en conditions opérationnelles de l'espace numérique de travail (ENT), *mon lycée.net*, de la maintenance informatique dans les lycées et enfin du déploiement du Très Haut Débit Internet pour les départements de Paris, de Seine-et-Marne, de Val-de-Marne et des Yvelines.

En crédits de paiement, **6,571 M€** ont été mandatés en 2018 au titre du développement des TICE et des ENT.

Action : Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Un montant de **1,458 M€** a été affecté au titre de cette action et a permis de financer :

- des actions pour la citoyenneté :
 - par la consolidation et élargissement des partenariats mis à disposition des lycées pour mettre en œuvre des actions mémorielles et citoyennes, et travailler sur les valeurs de la République, l'ouverture, le respect, la tolérance, et agir ainsi pour prévenir les phénomènes de radicalisation, en complément de la tenue des conférences « Les grands témoins contre le terrorisme » (délibération n° CR 95-16 du 19 mai 2016), pour un budget de 0,778 M€ ;
 - à travers le dispositif ALYCCE en soutien aux projets des équipes éducatives a été soutenu à hauteur de 0,460 M€ et le dispositif Actions lycéennes, en soutien aux projets des lycéens, a été soutenu à hauteur de 0,048 M€ pour l'année scolaire 2018-2019.
- des actions pour renforcer l'élargissement des choix professionnels, l'égalité filles-garçons dans les filières scientifiques et technologiques, et les parcours d'excellence via l'appel à projets Olympe (délibération n° CR 96-16 du 19 mai 2016) à hauteur de 0,126 M€.

Le soutien aux fédérations de parents d'élèves qui siègent au CIAEN a été reconduit pour 0,045 M€.

En crédits de paiement, **1,378 M€** ont été mandatés en 2018 au titre de cette action.

Action : Olympiades des métiers

En 2018, **0,062 M€** ont été affectés pour l'organisation des 45^{èmes} Olympiades régionales des métiers, la préparation physique et mentale et la participation de la délégation francilienne des métiers aux Olympiades nationales qui se déroulent à Caen en novembre 2018.

Action : Budget participatif économie d'énergie

0,012 M€ ont été mandatés sur cette action dans le cadre d'affectations antérieures.

Action : Budget autonomie des lycées

1,091 M€ ont été affectés et **0,874 M€** devraient être mandatés en 2018 pour poursuivre l'expérimentation d'un budget d'autonomie avec 24 lycées franciliens.

Programme : Aides aux élèves des BTS, CPGE et formations post-bac et assimilées

Action : Aide régionale à la demi-pension aux élèves en BTS et CPGE

0,047 M€ d'autorisations d'engagement ont été affectés en 2018 pour l'aide régionale à la demi-pension des élèves en post-bac des établissements privés sous contrat d'association avec le Ministère de l'éducation nationale soit, 0,026 M€ de dotation initiale pour l'année scolaire 2018-2019 et 0,021 M€ de compléments.

Les mandatements sont identiques aux montants d'affectations sur cette action.

Action : Aide régionale à l'équipement des élèves en BTS

Ce dispositif permet aux établissements d'acquérir des équipements et matériels pédagogiques personnels destinés aux élèves de première année des filières production et de certaines filières de services. L'aide est accordée sous conditions de ressources aux étudiants des établissements publics et privés sous contrat avec le ministère de l'éducation nationale dont le quotient familial annuel est inférieur ou égal à 10 140 €.

Un montant total de **0,231 M€** a été affecté sur cette action en 2018, soit 0,173 M€ de dotation initiale pour l'année scolaire 2018-2019 et 0,058 M€ d'ajustements compte tenu de l'évolution des effectifs.

Sur cette action, les mandatements sont identiques aux montants d'affectations.

Action : Aide régionale aux inscriptions aux concours des élèves en CPGE

Ce dispositif a pour objectif de prendre en charge pour partie les frais d'hébergement, de transport et d'inscription aux concours des élèves de classes préparatoires aux grandes écoles. L'aide est accordée sous conditions de ressources aux étudiants des établissements publics et privés sous contrat avec le ministère de l'éducation nationale (le quotient familial annuel retenu est inférieur ou égal à 10 140 €).

Un montant total de **0,151 M€** a été affecté sur cette action en 2018, soit 0,095 M€ de dotation initiale pour l'année scolaire 2018-2019 et 0,056 M€ d'ajustements.

Les mandatements sont identiques aux montants d'affectations sur cette action.

